

إفراق

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

MUSULMANS DE FRANCE : communauté et non communautarisme

83

22 au 28 octobre 2025
1 au 7 Rajab 1447

Le Billet du Recteur

"DES IDENTITÉS BLESSÉES"

**LIBERTÉ ET RESPONSABILITÉ
À LA LUMIÈRE DU PACTE
D'OMAR ET DU PACTE
DE MÉDINE**

**LES ASSOCIATIONS
RELIGIEUSES
FACE AUX DÉFIS
DU VIVRE-ENSEMBLE**

Grande Mosquée
de Paris
La Table Ouverte

COEXISTANCE



IQRA:جإ

83



بسم الله الرحمن الرحيم

Soldats musulmans morts pour la France
et combattus dans les unités suivantes:

فوجيات المسلمين الذين ماتوا أثناء
القتال في الوحدات التالية:

Marchés de
leurs
Tunisiens.

Régiments Mixtes de Zouaves
et Tirailleurs.

Régiment de Spahis
Algériens.

Marchés de
leurs
Tunisiens.

Régiments Mixtes de Zouaves
et Tirailleurs.

Régiment de Spahis Algériens.

Marchés de
leurs
Tunisiens.

Régiments Mixtes de Zouaves
et Tirailleurs.

Régiment de Spahis Algériens.

Marchés de
leurs
Tunisiens.

Régiments Mixtes de Zouaves
et Tirailleurs.

Régiment de Spahis Algériens.

157 bataillons de Tirailleurs
Sénégalais.

Bataillon Sénégalais.



Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

“DES IDENTITÉS BLESSÉES”

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

ET SOUDAIN, UN HOMME SANS PAPIERS DÉFIE LES CLICHÉS

PAR NOA ORY

p. 15

Laïcité

LOYAUTÉ RÉPUBLICAINE ET FIDÉLITÉ SPIRITUELLE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 17

Contribution

CE QUI NOUS RELIE

PAR RACHID AZIZI

p. 18

RÉFORME LÉGISLATIVE SUR LE VIOL ET L'AGRESSION SEXUELLE

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 19

Contribution

TRAITES ATLANTIQUES ET MUSULMANES CE QUE L'ON SAIT VRAIMENT

PAR AMINE BENROCHD

p. 23

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 22 AU 28 OCTOBRE 2025



p. 26

Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI LE DEVOIR DU MUSULMAN ENVERS SES FRÈRES ET SES AMIS

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 29

Récits célestes

L'HISTOIRE DES ANSAR ET DES MOUHAJIRUN

PAR CHEIKH MOHAMED AMINE HADDOU

p. 31

Le Saviez-vous ?

LE PACTE DE MÉDINE : PREMIÈRE CONSTITUTION DE LIBERTÉ ET DE COEXISTENCE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 32

Regard fraternel

FACE AUX DÉFIS DU VIVRE-ENSEMBLE... LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES TISSENT DES LIENS

PAR NASSERA BENAMRA

p. 34

Portrait

AHMED TALEB IBRAHIMI UNE VOIX, UNE FOI, UNE VIE

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 36

Résonances abrahamiques

LE CHRISTIANISME FACE AU COMMUNAUTARISME

PAR RAPHAËL GEORGY

p. 38

Sabil al-Iman, éclats spirituels de la semaine

**FOI, LIBERTÉ ET RESPONSABILITÉ :
À LA LUMIÈRE DU PACTE D'OMAR
ET DU PACTE DE MÉDINE**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 41

Invocation

**“QUE NOS COMMUNAUTÉS SOIENT
SOURCES DE LIEN”**

p. 42

Le Hadith de la semaine

**LA VÉRITABLE ESSENCE DU MUSULMAN
ACCOMPLI RÉSIDE DANS SA CAPACITÉ
À S'ADAPTER AUX AUTRES ET À LEUR
ÊTRE UTILE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 44

Le vrai du faux

**‘LES GENS DÉPENDENT DES GENS,
ET TOUS DÉPENDENT D'ALLAH’**

PAR CHEIKH RACHID BENCIKH

p. 46

Découvrons-là

**L'EXEMPLARITÉ DU JEUNE MUSULMAN
DEVANT L'AUTRE : UN DIALOGUE
DIFFICILE...**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 48

Le Coran m'a appris

LE CONSENTEMENT, DIGNITÉ AVANT LOI

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 50

Mizan El-Qadhaya

LA FEMME ET SA PLACE DANS LA MOSQUÉE

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 51

Notre mosquée

**LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ
LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE
DE NOTRE MOSQUÉE**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 53

À la découverte des mosquées du monde

**DES RIVES DE DONGOLA AU CŒUR
DE KHARTOUM : ITINÉRAIRE D'UNE PIERRE
QUI PRIE**

PAR NOA ORY

p. 61

Les mots voyageurs

TAFTA

PAR NOA ORY

p. 64

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

LETTRES DE PRISON

AHMED TALEB IBRAHIMI

p. 65

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 66

Le citation de la semaine

**“CETTE COMMUNAUTÉ FINIT TÔT
OU TARD PAR SE CONDAMNER”**

AHMED TALEB IBRAHIMI

p. 67

Événement à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS





جوامع نابليون لافونتان

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
الحمد لله رب العالمين
الذي هدانا لهذا
الذي كنا لنهتدي لولا
أن هدانا الله
ولا اله الا الله
عز وجل

بسم الله
الحمد لله
الذي هدانا لهذا
الذي كنا لنهتدي لولا
أن هدانا الله
ولا اله الا الله
عز وجل

Le billet du Recteur

n°82

“Des identités blessées”

Il ne m'appartient pas de faire la publicité d'un livre dont la vocation, semble-t-il, est d'attiser les peurs et de rallumer les braises du soupçon. Pourtant, devant la bulle médiatique qu'il a suscitée et le succès qu'il semble rencontrer, je me suis senti tenu d'en dire un mot non pour le commenter, mais pour en mesurer l'effet. Non sur le marché des idées, mais sur les consciences, et d'abord sur celles de nos jeunes concitoyens musulmans. Car, disons-le franchement : ce genre d'ouvrage ne laisse jamais indemne. Il ne blesse pas seulement l'intelligence ; il entame la confiance. Il ne déforme pas seulement l'histoire ; il façonne, insidieusement, le regard qu'une nation porte sur une part d'elle-même. Je me dois de parler sans détour de ce livre : *Populicide*, signé Philippe de Villiers.

Le musulman que je suis

Le musulman que je suis et dont les cheveux blancs témoignent moins de la sagesse que de l'usure, regarde tout cela avec un mélange de lassitude et de tristesse.

J'ai vu, depuis des décennies, ces vagues revenir : l'invasion supposée, la peur du califat, la « *halalisation* » des esprits, comme l'écrit Philippe de Villiers.

Et je me dis que ce n'est plus nous, musulmans adultes, qui en pâtissons le plus, mais ces jeunes Français, nés ici, aimant ce pays, portant un prénom arabe ou un héritage de foi.

Ce sont eux qu'on renvoie sans cesse à une altérité fabriquée, à une différence soupçonnée.

Ce sont eux qui liront, ou entendront, qu'ils sont les enfants du « *meurtre du peuple français* ».

”
Je me dis que
ce n'est plus nous,
musulmans adultes,
qui en pâtissons le plus,
mais ces jeunes
Français, nés ici,
aimant ce pays.

Le juriste que je suis

Le juriste que je suis ne peut s'empêcher de tressaillir à un passage relevé par Jean-Michel Apathie. En effet, l'auteur du livre raconte que Vincent Bolloré lui-même aurait commandé son émission télévisée.

Cette anecdote, si elle est exacte, mettrait un homme sous serment en délicate posture. Je n'entre pas ici dans le fond du dossier, mais je note ce paradoxe : que ceux qui se proclament gardiens de la vérité, pourfendeurs du mensonge, puissent, par ambition ou par calcul, mentir à la République et à Dieu tout à la fois.

Et l'on en vient à penser, non sans mélancolie, que nous avons peut-être perdu plus que des batailles d'idées : nous avons perdu des batailles d'éthique.

Le lecteur que je demeure

Et puis, en refermant ce livre, j'ai pensé à un autre ouvrage et à un autre auteur : Amine Maalouf, *Les Identités meurtrières*. Deux mots qui résonnent étrangement aujourd'hui.

Ce livre, paru à la fin des années 1990, avait bouleversé la société française. Il parlait de l'identité, non comme d'une frontière, mais comme d'une passerelle.

Et dans cette époque, « *le Sarrazin* », pour reprendre le mot de M. de Villiers, n'était pas représenté dans les médias par la peur, mais par le savoir, la poésie, la lucidité.

Les Français de toutes origines lisaient Maalouf, l'écoutaient, l'admiraient.

Son arabité n'était pas un prétexte à la méfiance, mais une contribution à la culture française. Et la France, reconnaissante, l'a accueilli sous la Coupole de l'Académie.

C'est là tout un contraste avec notre temps : lorsqu'un écrivain venu du Levant parlait de la France, il lui offrait un miroir ; lorsqu'un aristocrate politicien parle aujourd'hui du monde arabe, il lui intente un procès.

L'un, Maalouf, a cherché à comprendre le monde ; l'autre, De Villiers, semble vouloir s'en venger. L'un, par sa plume, a offert à la France de l'intelligence et de la culture ; l'autre, par sa rancune, espère que la France lui offrira la gloire posthume du Panthéon.

Car, à la fin de son livre, Philippe de Villiers écrit, et Jean-Michel Apathie l'a justement relevé, ces lignes étonnantes : « *Un jour, quand je m'en irai, je dirai à Dieu, à ce trésor, à cette France qui coule dans mes veines : je rêve que ce jour-là, la France me prenne dans ses bras.* »

C'est là, au fond, un appel du pied à l'éternité, une candidature littéraire à la postérité. Mais la postérité, en France, ne s'achète pas à coup de diatribes : elle se mérite par la pensée, la création, le don de soi.

Amin Maalouf est entré à l'Académie française de son vivant ; De Villiers rêve d'entrer au Panthéon après sa mort. C'est toute la différence entre ceux qui bâtissent la France et ceux qui voudraient que la France bâtisse leur postérité.



**La France n'est pas
un champ de ruines
identitaires.**

Cela ayant été dit, je n'ai donc aucune intention de prolonger la polémique.

Mais je voudrais, au détour de cette réflexion, rappeler que la France n'est pas un champ de ruines identitaires ; elle est un espace de promesses inachevées. Elle ne meurt pas du mé-

lange : elle s'étirole quand elle oublie son souffle.

Et ce souffle, on le retrouve parfois dans le silence d'une mosquée, parfois dans la ferveur d'une église, souvent dans le livre d'un poète.

C'est cela, au fond, que les « *populistes* » ne comprendront jamais : qu'on ne tue pas un peuple par la diversité de ses visages, mais qu'on peut l'affaiblir, oui, par la pauvreté de sa pensée.

Je n'en veux à personne. Ni à ceux qui écrivent par peur, ni à ceux qui lisent par colère.

Mais j'appelle à la lucidité. Que l'on cesse de présenter les musulmans de France comme les agents d'un complot civilisationnel. Ils sont les enfants d'un même pays, et, pour beaucoup d'entre eux, les héritiers de ceux qui ont défendu la liberté quand d'autres se taisaient. La République ne leur doit pas l'absolution, mais la justice.

Et puisqu'il est question de livres, je dirai simplement ceci : les livres peuvent tuer la raison ou la nourrir.

Celui de Philippe de Villiers réveille les fantômes. Celui d'Amine Maalouf éclaire les vivants.

Entre ces deux voies, la France devra, un jour ou l'autre, choisir sa respiration.

”
**Que l'on cesse
de présenter les
musulmans de France
comme les agents
d'un complot
civilisationnel.**

À Paris, le 28 octobre 2025

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris





Focus

sur une actualité

ET SOUDAIN, UN HOMME SANS PAPIERS DÉFIE LES CLICHÉS

PAR NOA ORY

Vendredi 17 octobre, 19 h 36, voie Georges-Pompidou, deux jeunes marchent le long de la Seine, filmant la ville. Quelques mètres plus loin, un passant chute dans l'eau sombre. Yacine, 29 ans, d'origine algérienne, sans papiers, hydrophobe depuis l'enfance, descend l'échelle et plonge. Sans réfléchir. Sans témoin. Sans attendre.

Pendant près d'un quart d'heure, il lutte pour maintenir à flot le corps inerte. Quand les pompiers arrivent, Yacine est à bout de forces, les lèvres bleues. À l'hôpital Cochin, il murmure : « *J'espère que ça peut montrer que nous, les sans-papiers, on est des personnes bien.* » Yacine n'a pas de papiers, mais il a accompli, par réflexe, un acte que la République peine à reconnaître : sauver une vie au nom d'une fraternité instinctive.

Ce soir-là, la Seine n'a pas seulement charrié un corps, mais un symbole celui d'un homme venu d'ailleurs qui, en plongeant, a traversé un océan de préjugés. Et soudain, le réel s'invite : Un homme invisible dans les fichiers, illégal sur le papier, plonge dans la Seine et remet tout en perspective.

Les faits sont simples ; leur portée, immense. A une époque où l'identité nationale se mesure à la frontière, Yacine rappelle que l'appartenance se prouve parfois par l'humanité la plus nue.

Ce geste désarme. Il déjoue la mécanique habituelle du « *fait divers* » politique, celui qui nourrit les peurs et légitime les murs. Ici, c'est l'inverse : le réel renverse le récit.

Ce 17 octobre, difficile de ne pas entendre l'écho d'un autre 17 octobre, celui de 1961, où la Seine devint le tombeau de manifestants algériens jetés par la police française.

Soixante ans plus tard, un Algérien y plonge pour sauver une vie. L'histoire ne se répète pas, elle se retourne.

Yacine a franchi la frontière entre la peur et la dignité ; la société, elle, peine à franchir celle qui sépare l'étranger du semblable. « *Les sans-papiers* », dans le discours public, restent une masse indistincte, menace pour les uns, enjeu humanitaire pour les autres.

Yacine rappelle qu'ils sont d'abord des visages, des histoires, des vertus.

Ce qu'il a fait aurait pu être le geste d'un pompier ou d'un passant, mais il devient ici un rappel politique : l'héroïsme n'a pas de statut légal. À la différence de ceux qui spéculent sur l'identité nationale, Yacine ne l'a pas débattue : il l'a incarnée.

« C'était, a-t-il dit, soit on part ensemble, soit on revient ensemble »

Cette phrase dit tout. Yacine n'a pas seulement sauvé un homme : il a mis à nu la contradiction d'un pays qui proclame l'universalisme tout en hiérarchisant les appartenances.

Son histoire ne finira sans doute ni dans un décret de naturalisation, ni dans un discours du 14 Juillet.

Mais elle restera comme un épisode de vérité : celui d'un étranger qui, en plongeant, a rendu à la France une leçon d'universalisme.

Car dans un temps saturé de discours sur « *les bons Français* » et « *les autres* », il a rappelé que le courage n'a pas de frontière, que la fraternité n'a pas besoin de papiers, et que parfois, ce sont les exclus qui sauvent la République de sa propre indifférence.



Laïcité ~

36 | LOYAUTÉ RÉPUBLICAINE ET FIDÉLITÉ SPIRITUELLE

Par Cheikh Khaled Larbi

*Sous le même ciel, deux lumières se répondent :
Celle de la foi qui éclaire l'âme,
Et celle de la loi qui éclaire la cité.
Quand elles se regardent sans s'éteindre,
Naît alors l'harmonie entre le croyant et le citoyen.*

LAÏCITÉ : UN ESPACE, NON UNE FRONTIÈRE

La laïcité, dans sa noblesse première, n'a jamais été une guerre contre Dieu, mais une garantie pour l'homme.

Elle ne chasse pas la foi : elle la protège des abus du pouvoir et de la contrainte des consciences.

Le musulman, en France, n'a donc rien à craindre de la laïcité lorsqu'elle demeure fidèle à son esprit d'origine : la neutralité de l'État et la liberté du citoyen.

Être croyant dans un pays laïque, c'est simplement exercer un droit.

Le Coran lui-même établit la même logique lorsqu'il proclame : « À vous votre religion, et à moi la mienne » (109 :6). Ce verset n'appelle pas à l'indifférence, mais à la coexistence.

Il ne dresse pas un mur : il trace un respect.

LE CROYANT LOYAL : ENTRE FOI ET CITOYENNETÉ

Dans la tradition musulmane, le respect des engagements civils et politiques est un devoir spirituel. Le Prophète ﷺ disait : « *Le croyant est celui qui honore ses pactes.* »

Et Dieu ordonne : « Remplissez vos engagements, car on sera interrogé sur les engagements. » (17 :34)

La loyauté républicaine du musulman est donc un prolongement naturel de sa fidélité spirituelle. Quand il paie ses impôts, respecte la loi, participe à la vie commune, il agit en musulman conscient.

Loin d'être contradictoires, la foi et la République peuvent s'unir dans une même quête : le bien commun.

Le croyant ne cherche pas à imposer Dieu à la cité, mais à imprégner la cité de la morale de Dieu : justice, pudeur, solidarité.



LA NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT, LA SINCÉRITÉ DU CROYANT

Le principe de laïcité n'impose pas de croire ni d'abandonner la foi.

Il libère les consciences pour que la croyance ait une valeur véritable.

Car la foi imposée est hypocrisie, tandis que la foi choisie est lumière.

La laïcité, dans son essence, garantit à chaque citoyen la liberté de croire ou de ne pas croire, et protège les religions des dérives politiques.

De même que Médine protégeait les tribus juives et païennes, la République protège ses citoyens musulmans.

Le musulman libre et responsable comprend que sa foi ne perd rien à vivre dans un cadre laïque. Au contraire, elle y gagne en sincérité : lorsque personne ne l'oblige à prier, sa prière devient conviction. Lorsque nul ne l'oblige à aimer, son amour devient choix.

Et quand il choisit Dieu librement, il honore à la fois la foi et la République.

LE MODÈLE DE MÉDINE ET L'ESPRIT DE LA RÉPUBLIQUE

L'histoire islamique n'est pas étrangère à la laïcité.

Le pacte de Médine, que nous évoquions, fut une préfiguration de la séparation entre le pouvoir spirituel et l'autorité civile, tout en maintenant la cohésion de la communauté.

Le Prophète ﷺ n'imposait pas la foi, mais veillait à la justice et à la sécurité.

C'est cette même sagesse que recherche la République : un espace où toutes les convictions peuvent respirer sans se dominer. Aujourd'hui encore, lorsque des mosquées s'ouvrent, que des écoles musulmanes enseignent le respect de la loi, que des imams prêchent la paix civile, c'est l'esprit de Médine qui se prolonge sous le drapeau tricolore.

Le musulman fidèle à sa foi et loyal à son pays ne fait pas de compromis : il accomplit une double fidélité, spirituelle et citoyenne.

UNE FOI AU SERVICE DU BIEN COMMUN

La laïcité n'est pas un mur d'exclusion, mais une table de dialogue. Elle permet à chaque religion de contribuer sans s'imposer. Ainsi, le croyant musulman peut être un acteur de paix, un témoin de foi, un artisan de fraternité.

Dans un monde souvent fracturé, la France peut devenir une terre d'équilibre, à condition que chacun comprenne que la neutralité de l'État ne signifie pas la neutralisation du cœur.

La foi a sa place dans l'espace public, non pour dominer, mais pour inspirer.

*Quand la foi éclaire sans brûler, la loi protège sans exclure.
Et quand la République devient refuge, le croyant devient lumière.
Car il n'y a pas d'opposition entre le ciel et la patrie,
Quand l'un guide la conscience et l'autre garantit la vie.*



Ce qui nous relie

PAR RACHID AZIZI

Il y a dans chaque vie un rôle à jouer. Parfois minuscule, souvent invisible. Mais c'est de cette part discrète, de ce fil presque imperceptible, que se tisse la grande trame humaine. Nous ne sommes pas faits pour briller, mais pour relier — pour laisser, dans le silence du quotidien, une trace de bienveillance, un geste juste, une parole qui répare.

Les valeurs qui nous tiennent debout ne sont pas des médailles qu'on arbore. Elles se révèlent dans l'épreuve, quand rien ne semble plus tenir.

L'amitié se mesure à la fidélité des présences silencieuses.

La famille, à la patience d'aimer malgré les blessures.

Le devoir, à la constance d'agir même quand personne ne voit.

Et l'honnêteté, à la capacité de rester fidèle à soi quand tout autour vacille.

Mais au-delà de ces mots, c'est une idée plus profonde qui s'impose : celle de la responsabilité partagée. Nous sommes, chacun à notre manière, gardiens d'un équilibre fragile, d'une humanité que le tumulte du monde menace d'effacer. Ce rôle-là ne se choisit pas ; il s'éprouve. Parfois dans la solitude, parfois dans le doute, parfois dans cette sensation d'avancer à contre-courant.

Il arrive qu'on ne voie pas le fruit de ce qu'on sème, que nos efforts semblent se dissoudre dans l'indifférence. Et pourtant, quelque chose demeure. Une empreinte, une onde, un éclat de sens. C'est cela, sans doute, atteindre l'inaccessible espoir : continuer à croire, même quand rien n'y invite.



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

Vivre selon ces valeurs, ce n'est pas rechercher la perfection, mais habiter pleinement le monde, avec ses contradictions, ses fatigues et ses élans. C'est accepter que notre humanité ne se mesure pas à ce que nous possédons, mais à ce que nous offrons.

Alors oui, nos rôles sont modestes, parfois invisibles, mais ils comptent. Parce que c'est de ces petites fidélités, de ces gestes silencieux, que naissent les plus grandes espérances. ■

RÉFORME LÉGISLATIVE SUR LE VIOL ET L'AGRESSION SEXUELLE

Un pas essentiel vers la reconnaissance du consentement

L'article 222-22 du code pénal, qui définissait l'agression sexuelle comme « *toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise* », a récemment été modifié. Le 23 octobre 2025, l'Assemblée nationale a adopté une nouvelle définition stipulant : « *Constitue une agression sexuelle tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur.* »

Cette réforme, à la fois symbolique et nécessaire, sera bientôt examinée par le Sénat. Elle intervient dans un contexte de sensibilisation accrue aux violences sexuelles, particulièrement à la suite du procès médiatisé des « *viols de Mazan* », où la question du consentement a occupé une place centrale.

Nous constatons avec préoccupation que le viol reste un phénomène massif en France, souvent impuni. Selon une enquête récente de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), environ 30 % des femmes âgées de 18 à 69 ans ont subi une tentative ou un acte sexuel forcé au cours de leur vie. Il est impératif que la justice et les forces de l'ordre prennent au sérieux ces plaintes, car actuellement, seule une plainte sur dix aboutit à une condamnation.

La nouvelle législation vise à provoquer un changement fondamental dans la perception et le traitement des violences sexuelles. En redéfinissant l'agression sexuelle autour de la notion de non-consentement, nous espérons améliorer la protection des victimes et renforcer le traitement des plaintes.

La Grande Mosquée de Paris soutient fermement cette réforme, qui constitue une avancée significative vers une culture du consentement et la protection des droits de chaque individu. Il est essentiel que notre société évolue pour garantir que les victimes se sentent en sécurité et entendues dans leur quête de justice.

En outre, la Grande Mosquée de Paris s'est engagée activement dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. L'année dernière, elle a organisé une journée de sensibilisation le 25 novembre 2024, dédiée à ce sujet crucial.

En Islam, toute forme d'agression envers une femme est non seulement inacceptable, mais également contraire aux principes fondamentaux de respect et de dignité que nous chérissons.

Chems-eddine Hafiz
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Traites atlantiques et musulmanes

Ce que l'on sait vraiment

PAR AMINE BENROCHD

Lorsqu'on compare la traite atlantique à la traite musulmane, on entre aussitôt dans un monde d'asymétries. D'un côté, une traite relativement bien documentée, de l'autre, une histoire diffuse, mal chiffrable, souvent reconstruite par extrapolation.

La traite atlantique : une documentation précise

La traite atlantique, concentrée sur quatre siècles, laisse derrière elle des traces précises : registres de navires, archives fiscales et commerciales, comptabilités privées. On sait à peu près combien d'hommes et de femmes ont traversé l'océan — entre douze et quinze millions —, on peut estimer les pertes, dresser le profil des captifs, mesurer les flux année après année. Cette précision rend son poids historique tangible : la diaspora noire des Amériques, ses communautés, ses cultures, ses cicatrices sociales et politiques.

Ici, les chiffres ne sont pas seulement des estimations ; ils sont des données reconstruites, vérifiables, qui donnent toute leur force aux analyses.

La traite musulmane : une histoire diffuse et mal chiffrée

La traite musulmane, elle, est d'une autre nature. Elle s'étend sur plus d'un millénaire, sur un espace immense qui va de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est jusqu'au Moyen-Orient, au Caucase et au sous-continent indien. Elle a concerné des millions de captifs, sans doute autant d'hommes que de femmes et d'enfants, mais elle n'a pas laissé de registres systématiques.

Cette disparité dans la documentation explique pourquoi l'analyse doit consacrer davantage d'espace à expliciter les incertitudes qu'à énon-



cer des certitudes : là où les archives atlantiques parlent d'elles-mêmes, les sources musulmanes exigent un travail critique constant.

Des sources fragmentaires et biaisées

Les sources que nous possédons sont éparées : chroniques arabes, traités juridiques, récits de voyageurs, descriptions de marchés ou de caravanes. Elles livrent parfois des chiffres, mais de manière ponctuelle, sans méthode uniforme ni continuité. Certaines mentionnent mille captifs enchaînés à travers le Sahara, d'autres des centaines d'esclaves vendus en un seul jour.

Par exemple, le voyageur Ibn Battuta décrit au XIV^e siècle un marché d'esclaves à Tombouctou, évoquant des chiffres précis mais isolés, sans contexte ni continuité, ce qui empêche de les généraliser à l'ensemble des routes transsahariennes.

Pour passer de ces instantanés au tableau d'ensemble, les historiens ont dû extrapoler, multiplier un cas par le nombre d'années, généraliser une route locale à tout un espace. C'est ainsi que l'on aboutit à des estimations de dix, quinze, parfois dix-sept millions d'Africains déportés, auxquels s'ajouteraient, selon certains auteurs, des Européens ou des Asiatiques. Mais il s'agit de projections hypothétiques : aucun document ne permet de les confirmer avec certitude.

Les limites des témoignages

Ce qui complique encore les choses, c'est la nature même des témoignages. Beaucoup viennent de voyageurs européens, précieux pour comprendre les routes et les pratiques, mais jamais neutres : ils écrivaient pour un public chrétien, souvent avide de preuves de la « barbarie » orientale. Ils grossissaient les chiffres, transformaient un convoi exceptionnellement meurtrier en norme supposée, un marché local en image d'un système global.

Les sources arabes, elles, n'offrent pas davantage de solidité chiffrée : elles reflètent surtout des préoccupations juridiques ou morales, et mentionnent des nombres de manière anecdotique, sans souci de mesure statistique. Dans les deux cas, il est impossible de fonder une comptabilité globale.

Ce vide statistique, qui s'explique en partie par l'absence d'une administration centralisée comparable à celle des puissances coloniales européennes, a limité la production de registres systématiques dans les sociétés musulmanes impliquées dans la traite.

Les taux de mortalité : entre réalité et exagération

La question des taux de mortalité illustre bien ce problème. On lit encore que les traversées transsahariennes tuaient 80 % des captifs, ou que la castration des esclaves destinés à devenir eunuques entraînait 90 % de décès.

Ces chiffres traduisent des réalités de violence extrême, mais rien ne permet de les généraliser à l'ensemble du système. Qu'il y ait eu des voyages atroces et des pratiques meurtrières

est indéniable ; qu'elles aient représenté la norme est invérifiable. Ici encore, les statistiques relèvent plus de l'impression ou du récit édifiant que de la mesure rigoureuse.

Cette impossibilité de généraliser découle de l'hétérogénéité fondamentale du système lui-même, marquée par des flux irréguliers et des usages variés des captifs.

L'hétérogénéité de la traite musulmane

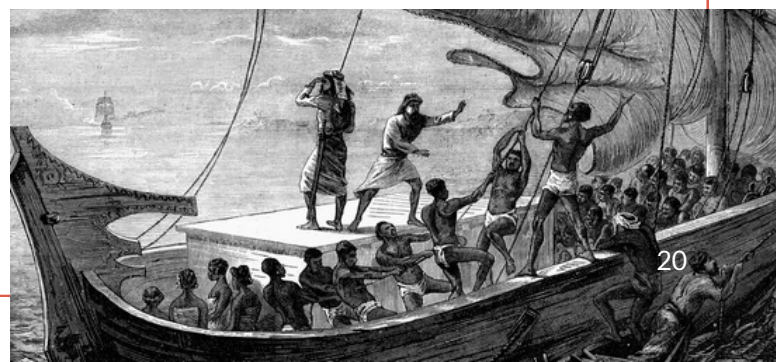
L'hétérogénéité même de la traite musulmane rend toute quantification fragile. Les flux étaient irréguliers, les routes plus ou moins sûres, et les usages des esclaves extrêmement divers : soldats, eunuques, concubines, domestiques, travailleurs agricoles. Contrairement à la traite atlantique, elle n'a pas produit de diaspora démographiquement identifiable à l'échelle des communautés noires américaines, car nombre de captifs étaient assimilés ou disparaissaient dans des conditions brutales, ce qui rend les traces démographiques bien plus difficiles à identifier.

C'est pourquoi les chiffres avancés, même par des historiens sérieux, ne peuvent être tenus pour des données solides mais seulement pour des ordres de grandeur plausibles, toujours discutables.

Les pièges de la rhétorique des chiffres

On comprend alors à quel point la rhétorique des chiffres est piégée. Certains s'en servent pour relativiser la traite atlantique, d'autres pour accuser le monde musulman d'une barbarie équivalente.

Dans les deux cas, l'histoire est instrumentalisée : on brandit des estimations fragiles comme des certitudes, on oppose des millions hypothétiques à des millions attestés, on construit des hiérarchies de l'horreur qui n'ont rien de scientifique.



Vers une approche nuancée

La seule conclusion rigoureuse est que la traite musulmane fut longue, diffuse, violente, mais incalculable dans ses chiffres exacts, tandis que la traite atlantique fut concentrée, massive, et mesurable. Plutôt que d'additionner des nombres incertains, il faut comprendre les spécificités de chaque système. L'histoire n'y perd pas : elle y gagne en précision, en complexité, et surtout en honnêteté.

Une approche qualitative, attentive aux contextes sociaux, juridiques et culturels, permet ainsi de mieux saisir les dynamiques propres à chaque traite, là où les chiffres seuls restent insuffisants.

Les chiffres dans les débats contemporains

C'est aussi ce qui explique pourquoi ces chiffres resurgissent si souvent dans les débats contemporains, notamment sur les réseaux sociaux.

Par exemple, des discussions sur des plateformes comme X opposent souvent les chiffres de la traite atlantique à ceux de la traite

musulmane pour alimenter des récits polarisés, sans égard pour les limites historiques de ces données.

Arrachés à leur contexte, ils servent d'armes idéologiques, tantôt pour minimiser l'ampleur de la traite atlantique, tantôt pour charger un monde musulman caricaturé. Mais sans rigueur historique, ces usages ne disent rien du passé : ils ne font que nourrir des polémiques présentes.



POUR ALLER PLUS LOIN

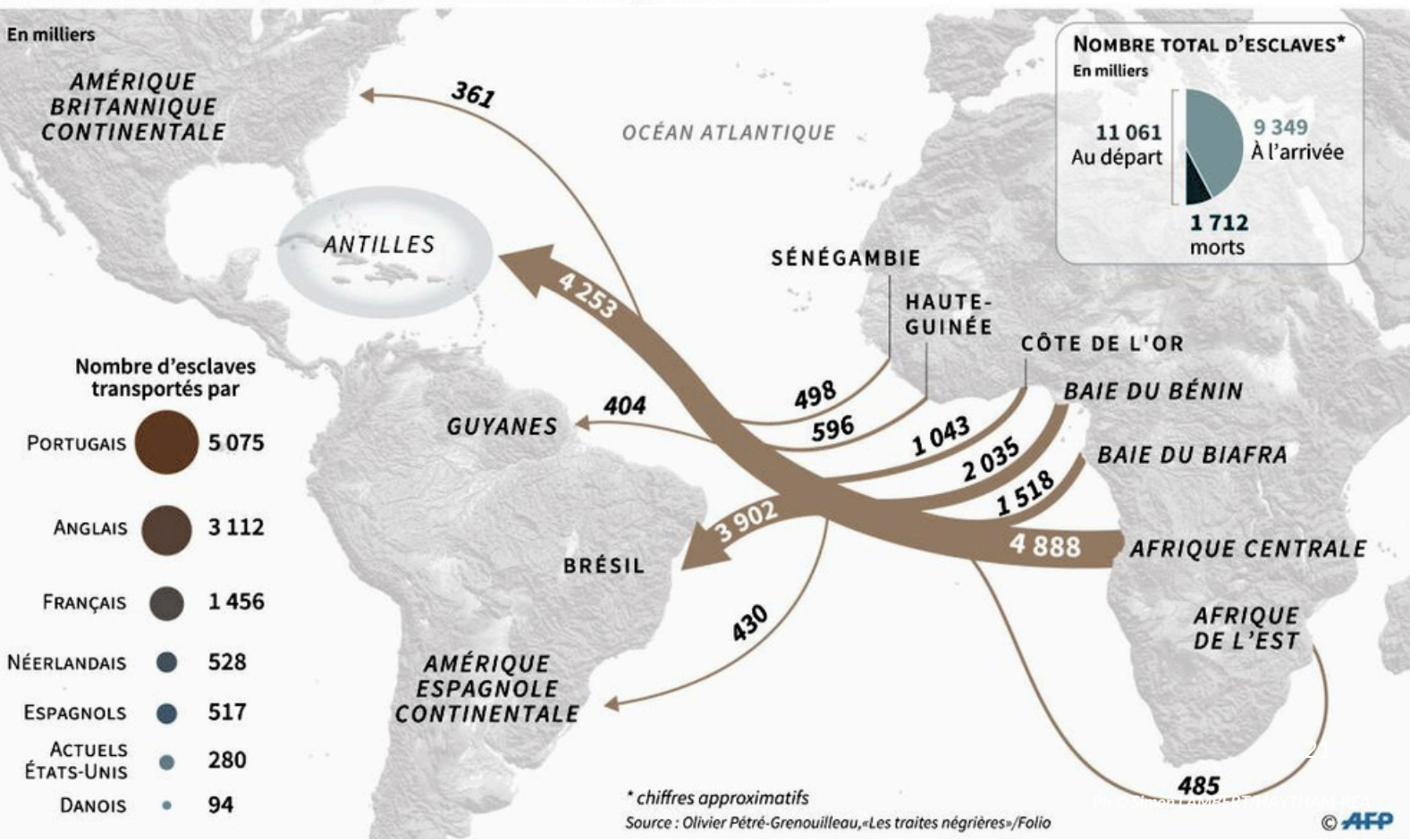
Sur la traite atlantique : *Trans-Atlantic Slave Trade Database* (slavevoyages.org) ; David Eltis, *The Rise of African Slavery in the Americas* (2000)

Sur la traite musulmane : Ralph Austen, "The Trans-Saharan Slave Trade", *Journal of African History*, 1979 ; Paul Lovejoy, *Transformations in Slavery* (2000)

Sur les débats méthodologiques : Olivier Pétré-Grenouilleau, *Traites négrières* (2004) ; Salah Trabelsi (dir.), *Méditerranée médiévale et esclavage* (2014)

La traite atlantique des esclaves

Nombre d'esclaves embarqués en Afrique entre 1519 et 1867 et régions de destination





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 22 au 28 octobre 2025

23
oct.

Honneur à notre nouvelle promotion du certificat en aumônerie hospitalière musulmane

Cet après-midi, cérémonie de remise des certificats à notre nouvelle promotion en aumônerie musulmane hospitalière, par le recteur Chems-eddine Hafiz et l'aumônier national des hôpitaux pour le culte musulman, Mohammed Azizi, avec qui cette formation est organisée depuis plusieurs années.

La Grande Mosquée de Paris et son École nationale Ibn Badis s'engagent pour former les aumônières et les aumôniers de demain, qui ont un rôle crucial : accompagner les patients, soutenir les familles, aider les soignants à mieux comprendre leurs besoins spirituels.



23
oct.

Le recteur Chems-eddine Hafiz rend visite à notre École nationale Ibn Badis

En ce mois de rentrée, le recteur rendait visite à notre École nationale Ibn Badis de Vitry-sur-Seine, pour échanger avec les nombreux étudiants sur leur parcours, leur avenir et la volonté de la Grande Mosquée de Paris de leur offrir le meilleur accompagnement.

Chaque année, notre formation des imams, des mouchidates et des aumôniers grandit en effectif et en qualité, ici et dans nos cinq annexes en France.

Cette belle réussite répond à un besoin capital : former les imams de demain pour garantir un discours religieux éclairé, connaisseur de notre religion et porteur de paix dans la société. Un enjeu spirituel autant que citoyen.

Aux côtés de la formation centrale des imams, l'École Ibn Badis se développe avec d'autres formations dynamiques : accueil des nouveaux musulmans, cours de langue arabe académique, ateliers de calligraphie, certificat en finance islamique, ...

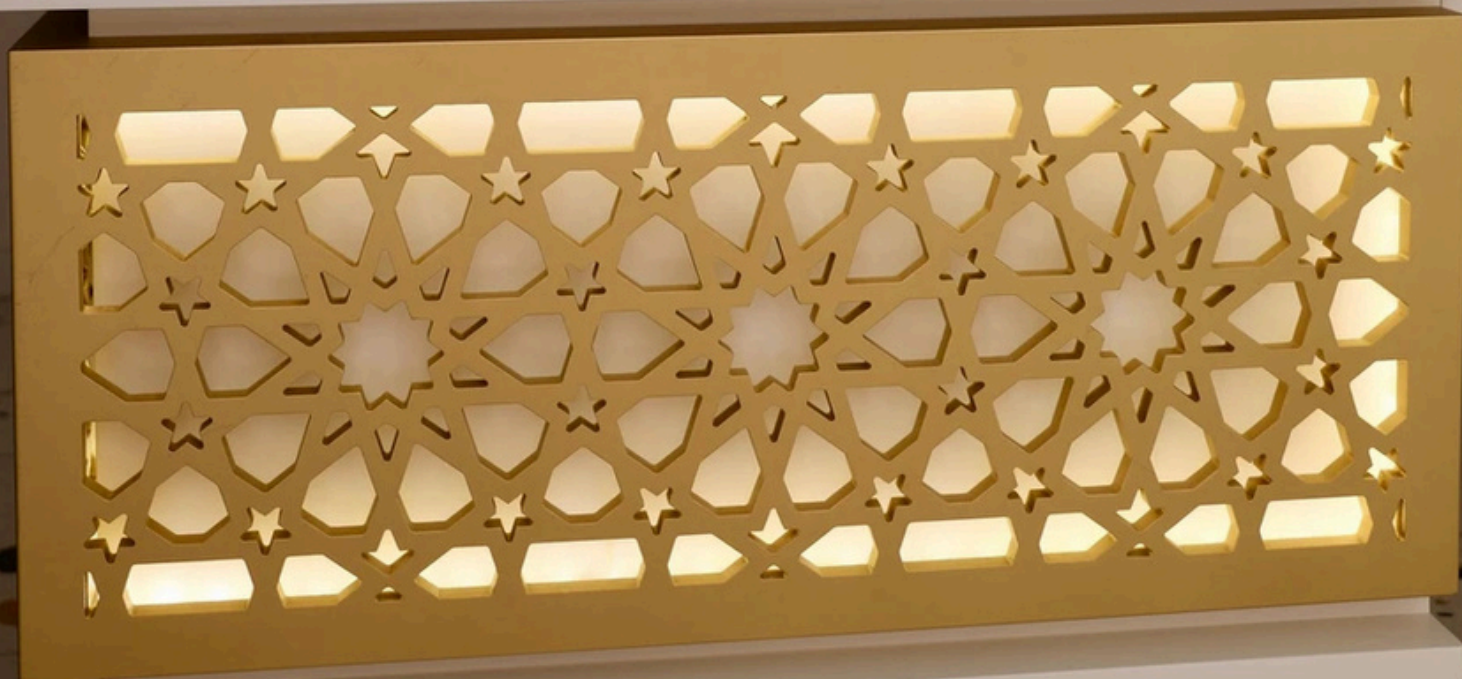




GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

ÉCOLE NATIONALE

IBN BADIS



Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI LE DEVOIR DU MUSULMAN ENVERS SES FRÈRES ET SES AMIS

24
oct.

Par Cheikh Younes Larbi



Louange à Allah, qui a fait de l'amour et de la bienveillance le fondement des relations entre Ses serviteurs, et a établi la fraternité et la compassion comme voies de piété et d'entraide. Il a fortifié les liens humains par l'amour sincère et la fidélité aux engagements, et a fondé la solidarité sur la miséricorde et la loyauté. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Unique, sans associé, et j'atteste que Mohamed est Son serviteur et Son messager.

Serviteurs d'Allah,

Nous avons entamé, dans nos précédents prêches, une série d'enseignements sur la personnalité du musulman telle que l'islam la veut : une personnalité équilibrée et lumineuse, nourrie de foi et de vertu. Nous avons évoqué ses devoirs envers son Seigneur, exalté soit-Il, puis envers les prophètes, en particulier envers le Sceau des prophètes, Mohamed ﷺ. Nous avons parlé de ses obligations envers ses parents, son épouse et ses enfants. Aujourd'hui, nous poursuivons ce chemin spirituel en abordant son devoir envers ses frères et ses amis, ces liens bénis que l'islam veut purs, sincères et bienveillants.

Le premier devoir du musulman envers ses frères est de les aimer en Allah d'un amour sincère, né de la lumière de la Révélation et guidé par la conduite prophétique. Car le lien qui unit les croyants, quelle que soit leur origine, leur langue ou leur couleur, est celui de la foi : « Les croyants ne sont que des frères » (Sourate Al-Houjourat, verset 10).

Cette fraternité spirituelle est le lien le plus solide entre les âmes, la plus ferme des attaches entre les cœurs, et la plus noble des affinités entre les esprits.

Hélas, cette fraternité est devenue rare à notre époque, dans des sociétés dominées par la mat-

ière et les intérêts. L'homme y vit au milieu des siens par le corps, mais souvent seul par le cœur, cherchant une parole sincère sans la trouver, ou un regard compatissant sans le rencontrer. Combien de musulmans, vivant loin de leur patrie, entourés de progrès matériels, demeurent pourtant privés de la chaleur de la fraternité, du réconfort d'un ami fidèle qui partage leurs peines ou leurs joies.

Les relations humaines se sont transformées en échanges d'intérêt, fondés sur le profit plutôt que sur la vérité et la loyauté. La valeur de l'homme se mesure à ce qu'il possède, non à ce qu'il est. Il revient donc au croyant de se tenir ferme au milieu de cette confusion, de se rappeler qu'il est serviteur d'Allah et non de la matière, et de raviver en lui le sens de l'amour en Allah.

Qu'il s'interroge : aime-t-il son frère pour sa piété, sa droiture et son obéissance à Allah, ou pour ses biens et son statut ? S'il s'agit du premier cas, c'est l'amour que l'islam appelle l'amour en Allah, par lequel le croyant goûte à la douceur de la foi. Le Prophète ﷺ a dit :

« Trois choses, quiconque les possède goûtera à la douceur de la foi : qu'Allah et Son Messager lui soient plus chers que toute autre chose, qu'il aime son frère uniquement pour Allah, et qu'il déteste retourner à la mécréance comme il détesterait être jeté dans le feu. » (Al-Boukhari et Mouslim). Heureux celui dont l'amour est pur et désintéressé, libre de tout calcul ou orgueil, et qui trouve parmi ses frères ceux qui l'aident à persévérer dans la foi et à marcher dans le bien.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, qui a uni les cœurs des croyants et fait de l'amour en Lui un lien sacré entre les âmes sincères. Nous Le louons pour le bienfait de la foi, et implorons Sa grâce pour qu'Il nous accorde la constance dans l'union, l'harmonie et la fraternité.

Mes frères et mes sœurs,

L'islam accorde une place centrale à la diffusion de l'amour et de la bienveillance au sein de la communauté des croyants. Il y invite par des

enseignements clairs et profonds. Le Prophète ﷺ a dit : *« Lorsque l'un de vous aime son frère, qu'il le lui dise. »* (Al-Boukhari et Mouslim). Il a ainsi voulu que la tendresse des cœurs s'exprime, que les liens s'affermissent et que la fraternité soit vécue dans la sincérité. Il affirma également : *« Par Celui qui tient mon âme dans Sa main, vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne croirez pas, et vous ne croirez pas tant que vous ne vous aimerez pas. Voulez-vous que je vous indique une action qui fera naître l'amour entre vous ? Propagez le salut de paix entre vous. »* (Hadith authentique).

Ainsi, seule une fraternité sincère purifie les cœurs de la rancune et de la jalousie, et élève les âmes au-dessus des passions. Une fraternité fondée sur l'amour, le conseil, la loyauté et la bonté, où disparaissent la haine et la dureté, laissant place à la clarté du cœur et à la pureté du lien. C'est pourquoi le Prophète ﷺ recommanda de répandre le salut, pour qu'il devienne la clé des cœurs et le signe d'une paix véritable. Par cet amour sincère et cette fraternité vivante, le Messager ﷺ bâtit la communauté des croyants la plus forte et la plus unie de l'histoire : *« Le croyant pour le croyant est comme un édifice ; chaque partie soutient l'autre. »*

Ô bien-aimés en Allah,

En ces jours où le monde suit de près la situation à Ghaza, après la trêve et l'accord d'échange, nos cœurs sont témoins de scènes bouleversantes : la joie des retrouvailles d'un prisonnier avec les siens après une longue séparation, la douleur des familles recevant les dépouilles de leurs proches, la confusion des larmes entre peine et espérance. Si le monde a exprimé sa solidarité envers le peuple palestinien, saluant les premiers pas vers la justice et la paix, il nous appartient davantage, à nous musulmans unis par la foi et la fraternité, de les soutenir par nos prières, notre compassion et notre vigilance. Qu'Allah leur accorde sécurité et stabilité, qu'Il parachève cette trêve dans la justice et la paix, et qu'Il réunisse les familles dispersées.

Serviteurs d'Allah, je vous rappelle qu'à la fin de ce mois entrera en vigueur l'heure d'hiver. Le

dimanche 26 octobre 2025, nous reculerons donc l'horloge d'une heure. Le cours du vendredi prochain, 31 octobre, commencera à 12h30 et la khotba à 12h50.

Ô Allah, bénis nos instants et emplis-les de lumière et d'obéissance. Fais de nous ceux qui s'aiment en Toi, sincères dans leur affection, constants dans leur fraternité. Protège la France et son peuple, fais-y régner la paix, la concorde et la justice.

Ô Très Miséricordieux, raffermis les cœurs de nos frères à Ghaza, apaise leurs souffrances, rends la liberté à leurs captifs et accorde la patience à leurs familles. Fais de cette épreuve pour eux une délivrance et une miséricorde. Et que les prières et la paix soient sur notre Prophète Mohamed, sur sa famille et sur ses compagnons vertueux.



Récits célestes

62 | L'HISTOIRE DES ANSAR ET DES MOUHAJIRUN

Par Cheikh Mohamed Amine Haddou

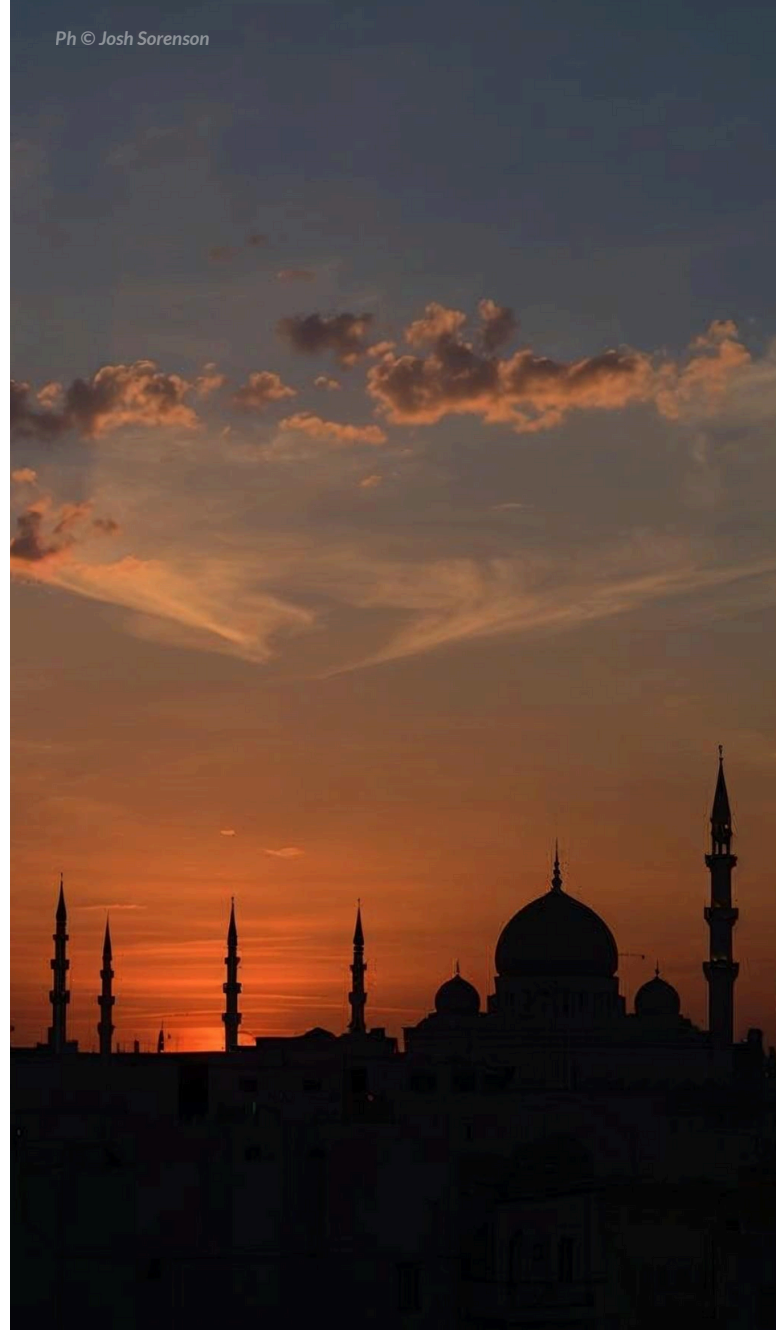
Parmi les événements majeurs de la vie du Prophète figure l'Hégire vers Médine. En la treizième année de sa mission, le Messenger d'Allah, paix et salut sur lui, quitta La Mecque pour émigrer à Yathrib, qui fut dès lors connue sous le nom de Médine.

Un grand nombre de ses compagnons le suivirent, quittant leur ville et leurs foyers pour le rejoindre. Lorsqu'ils arrivèrent à Yathrib, les habitants de la cité les accueillirent avec un profond élan de générosité et de bienveillance. Ils leur offrirent l'hospitalité, partagèrent leurs biens et leur subsistance. Le Prophète, afin d'unir leurs cœurs et de renforcer la cohésion de la communauté naissante, établit un lien de fraternité entre les migrants (el-Mouhajirun) et les partisans (el-Ansar), instaurant ainsi un modèle de solidarité et d'entraide exemplaire. Les migrants avaient tout abandonné derrière eux : leurs biens, leurs demeures, leurs moyens de subsistance. Ils arrivèrent à Médine démunis, et al-Ansar (les partisans) les recueillirent avec affection, allant jusqu'à partager leurs richesses avec eux. Les Mouhajirun reconnurent eux-mêmes cette immense générosité.

Anas rapporte : « *Lorsque le Prophète, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, arriva à Médine, les migrants vinrent à lui et dirent : "Ô Messenger d'Allah, nous n'avons jamais rencontré de peuple plus généreux dans l'abondance, ni plus bienveillant dans la modestie, que ceux parmi*

lesquels nous vivons. Ils nous ont soulagés de nos fardeaux, ont partagé avec nous leurs biens, au point que nous craignons qu'ils n'obtiennent à eux seuls toute la récompense." Le Prophète répondit : "Non, tant que vous invoquerez Allah pour eux et exprimerez votre reconnaissance à leur égard". » (Rapporté par l'imam Ahmad dans son Musnad et par l'imam at-Tirmidhi dans El-Sunan). Allah a immortalisé leur souvenir dans Son Livre et a loué leur noble conduite en ces termes :

« Et ceux qui, avant eux, avaient établi leur demeure dans la cité et dans la foi, aiment ceux qui ont émigré vers eux. Ils ne ressentent dans leurs cœurs aucune jalousie pour ce que ces derniers ont reçu, et ils leur préfèrent leurs



derniers ont reçu, et ils leur préfèrent leurs propres besoins, même lorsqu'ils sont, eux-mêmes, dans le dénuement. Quiconque se garde de l'avarice de son âme, voilà ceux qui réussiront. »

SOURATE AL-HASHR, VERSET 9

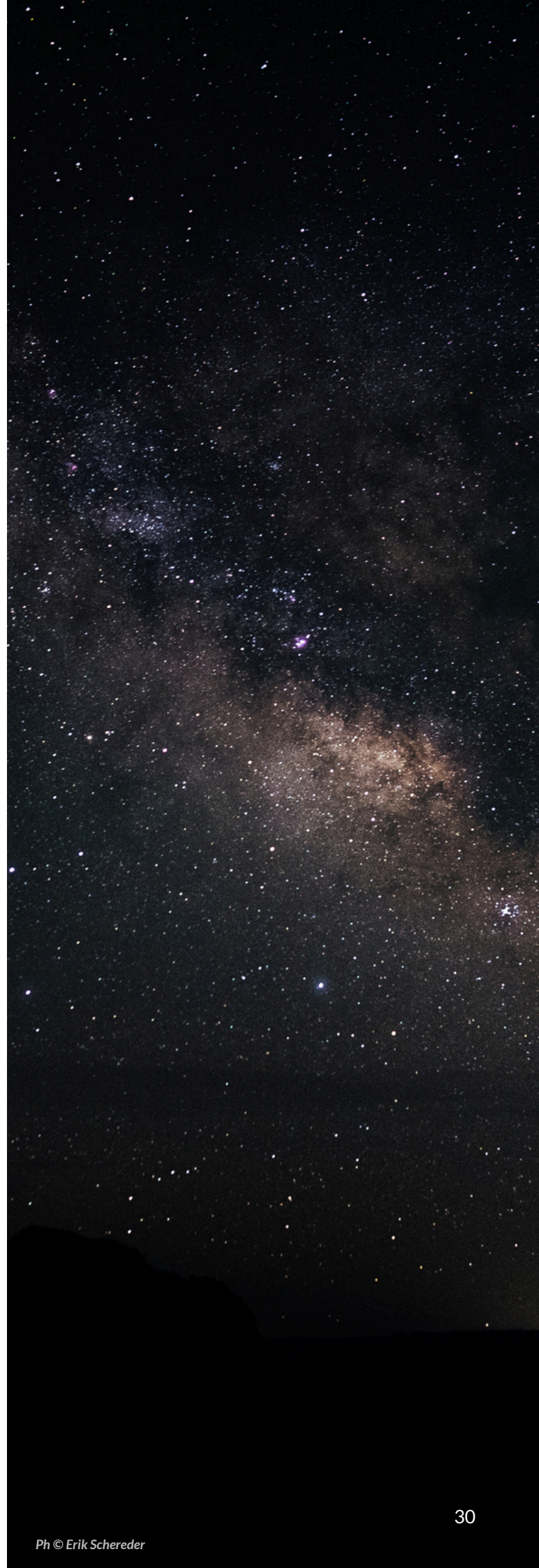
Il est rapporté que ce verset fut révélé à propos d'un homme parmi les Ansar, les Partisans de Médine, qui avait accueilli un Muhajir, un émigré, et lui avait offert l'hospitalité. Il lui servit tout ce qu'il possédait comme nourriture, le seul repas qu'il avait pour lui et sa famille, et passa la nuit, lui et les siens, le ventre vide. D'après Abou Hourayrah, qu'Allah l'agrée, un homme vint trouver le Messenger d'Allah et lui dit : « *Ô Messenger d'Allah, je souffre de la faim.* ». Le Prophète envoya chercher auprès de ses épouses, mais aucune d'elles ne disposait de quoi le nourrir. Il dit alors à ses compagnons : « *Qui accueillera ce soir l'hôte d'Allah ? Qu'Allah lui fasse miséricorde* ».

Un homme parmi el-Ansar se leva et répondit : « *Moi, Ô Messenger d'Allah* ». Il rentra chez lui et dit à son épouse : « *C'est l'hôte du Messenger d'Allah, ne lui refuse rien* ». Elle répondit : « *Par Allah, nous n'avons que le repas des enfants.* ». Il lui dit : « *Endors-les lorsqu'ils demanderont à manger, puis éteins la lampe et faisons semblant de dîner, afin que notre hôte mange à sa faim* ». Elle fit ce qu'il lui avait dit, et cette nuit-là, ils se couchèrent affamés. Le lendemain, l'homme se rendit auprès du Messenger d'Allah, qui lui annonça : « *Allah a admiré, (ou a souri), devant le geste de cet homme et de son épouse.* » (Hadith unanimement authentifié).

C'est alors qu'Allah révéla ce verset :

« Et ceux qui, avant eux, avaient établi leur demeure dans la cité et dans la foi, aiment ceux qui ont émigré vers eux. Ils ne ressentent dans leurs cœurs aucune jalousie pour ce que ces derniers ont reçu, et ils leur préfèrent leurs propres besoins, même lorsqu'ils sont eux-mêmes dans le dénuement. Quiconque se garde de l'avarice de son âme, voilà ceux qui réussiront. »

SOURATE AL-HASHR, VERSET 9



LE SAVIEZ-VOUS?

64

Par Cheikh Khaled Larbi

LE PACTE DE MÉDINE : PREMIÈRE CONSTITUTION DE LIBERTÉ ET DE COEXISTENCE

*Sous le ciel d'un désert d'or, naquit une cité d'accord.
Là où la foi épousa la loi, et où l'homme apprit
à vivre avec la foi*

✓ Au fondement d'une société

Bien avant que les mots « *citoyenneté* » et « *Constitution* » ne deviennent les piliers des nations modernes, un texte avait déjà uni des peuples différents. Différents, mais sous un même toit : le *pacte de Médine*. Rédigé par le Prophète Mohammed ﷺ après l'Hégire, ce document de quarante-sept articles établissait les fondements d'une société pluraliste, juste et solidaire.

✓ Une communauté de plusieurs croyances

Le pacte garantissait à chaque tribu sa foi, son autonomie et sa sécurité. Musulmans, juifs et païens étaient appelés à devenir une seule communauté politique (*umma wāḥida*) unie par la justice et la défense du bien commun. Il proclamait déjà, il y a quatorze siècles : « *Les croyants et ceux qui les suivent forment une même communauté, distincte mais solidaire.* »

✓ Pacifier les différences

À Médine, le Prophète ﷺ ne cherchait pas à uniformi-

ser les consciences, mais à pacifier les différences. Il fit de la diversité une richesse, et du respect mutuel une foi en acte. Le pacte posait les bases d'un vivre-ensemble fondé sur la loyauté, la justice et la liberté religieuse.

✓ La première constitution de l'histoire ?

Ce texte est souvent présenté par les historiens modernes comme la première constitution écrite de l'humanité : il reconnaissait le droit de chacun à pratiquer sa religion, à protéger ses biens, à défendre sa cité et à parler en vérité. En somme, il affirmait ce que toute démocratie devrait préserver : la dignité de l'être humain et la fraternité entre citoyens.

✓ Prolonger l'esprit de Médine

Le musulman d'aujourd'hui, lorsqu'il respecte la loi de son pays, honore cet héritage prophétique. Être fidèle à la République, ce n'est pas trahir sa foi, c'est prolonger l'esprit de Médine : celui d'un pacte qui unit plutôt qu'il ne divise, qui éclaire plutôt qu'il n'impose.

De Médine à Paris, la lumière voyage sans bruit,
Elle traverse les siècles et rappelle à chacun :
La foi éclaire la cité, quand la cité protège les siens.

Regard fraternel

77 | FACE AUX DÉFIS DU VIVRE-ENSEMBLE... LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES TISSENT DES LIENS

Par Nassera Benamra

En France, avant la loi du 24 août 2021 dite «Séparatisme», environ 5000 associations cultuelles étaient actives sur le territoire. Qu'elles soient protestantes, catholiques, juives ou musulmanes, elles ne se limitent pas à la pratique religieuse, elles structurent des actions concrètes au cœur de la société, conciliant foi, solidarité et respect du cadre républicain.

Les associations religieuses ne se contentent pas de rassembler les fidèles, elles sont profondément engagées dans la vie sociale. Familles, jeunes, personnes isolées, tous trouvent auprès d'elles un accompagnement concret. Elles organisent aide alimentaire, activités éducatives et culturelles, offrent écoute et soutien, et créent du lien là où la société en a le plus besoin. La loi du 24 août 2021 a renforcé leurs obligations, imposant déclarations régulières au préfet, Assemblées Générales annuelles et transparence dans la gestion des biens. Mais leur rôle dépasse la réglementation, car elles structurent la vie communautaire, transformant la foi en moteur d'engagement et de solidarité.

L'histoire montre la diversité des chemins suivis par les religions en France. Le catholicisme a choisi une organisation particulière, refusant la loi de 1905, l'Église a obtenu la loi de 1907 et créé des associations diocésaines dirigées par



les évêques, afin de subvenir aux besoins du culte tout en restant en communion avec le Saint-Siège. Les cultes plus récents en France, comme l'islam, le bouddhisme ou l'orthodoxie, ont adopté le régime des associations mixtes, combinant activités cultuelles et sociales. Ces structures doivent tenir des assemblées annuelles, mentionner l'exercice du culte dans leurs statuts et informer le préfet des lieux de culte, un cadre légal validé par le Conseil constitutionnel en 2022.

La question des lieux de culte illustre également cette diversité. La majorité des églises catholiques appartient aux communes, tandis que temples protestants, synagogues et mosquées sont généralement détenus par des associations ou des fédérations. Des fondations reconnues d'utilité publique, comme la Fondation de l'Islam de France ou la Fondation du patrimoine juif, participent à leur construction et à leur entretien, en collaboration avec les municipalités.

Dans ce paysage, la Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam créée en 1917, joue un rôle central. Propriétaire de la Grande Mosquée de Paris depuis 1926, elle organise ses assemblées générales dans un cadre transparent et démocratique, assure la gestion financière de l'édifice et coordonne de nombreuses initiatives sociales et éducatives.

La mosquée propose des cours de langue, des activités pour les jeunes, des distributions alimentaires et des programmes de formation pour aumôniers et aumônières, afin de préparer les missions dans les écoles, hôpitaux et prisons. Ces actions concrètes montrent comment une association cultuelle peut combiner administration rigoureuse, engagement spirituel et impact social direct.

Sur le terrain, d'autres initiatives illustrent la vitalité des associations religieuses. Le Secours Catholique-Caritas France, avec plus de 58 000 bénévoles, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, offrant accueil et accompagnement aux sans-abri, migrants et familles en difficulté. Les Foyers de Charité, fondés en 1936, proposent retraites spirituelles et espaces de solidarité, alliant ressourcement personnel et soutien communautaire. La Fédération Protestante de France regroupe diverses églises engagées dans des actions éducatives, humanitaires et locales, promouvant la justice sociale et l'entraide. Les communautés juives, à travers le Consistoire central et l'Union des Communautés Juives de France, organisent écoles, services aux personnes âgées et activités culturelles, tandis que les bouddhistes participent à des retraites, cours de méditation et actions de bénévolat, souvent en partenariat

avec des associations laïques, pour promouvoir paix, solidarité et bien-être collectif.

Aujourd'hui, de nouvelles associations religieuses émergent. Certaines, comme l'Association Islam et Solidarité Jeunes à Lyon, organisent des ateliers éducatifs et des programmes de mentorat pour accompagner les adolescents issus de quartiers populaires, tout en proposant des actions de soutien alimentaire. D'autres, comme Bouddha pour Tous à Paris, combinent cours de méditation ouverts au public et activités de bénévolat dans les maisons de retraite et les hôpitaux, favorisant la solidarité intergénérationnelle. Ces initiatives illustrent la vitalité et l'innovation du tissu associatif religieux en France, prouvant que foi et action sociale continuent de se nourrir mutuellement, génération après génération.

Ces exemples montrent que, tout en respectant la laïcité et le cadre républicain, les associations religieuses sont de véritables actrices du lien social. Elles structurent la vie communautaire, soutiennent les plus vulnérables et participent activement au vivre-ensemble. Leur engagement traduit une spiritualité tournée vers l'humain, où foi et action sociale se rejoignent pour renforcer la cohésion et la fraternité dans la société française. Ces associations prouvent que religion et solidarité peuvent marcher main dans la main pour construire une société structurée, plus inclusive et fraternelle.





PORTRAIT

Ahmed Taleb Ibrahimi

UNE VOIX, UNE FOI, UNE VIE

Par **Chems-eddine Hafiz**
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Ahmed Taleb Ibrahimi, né le 5 janvier 1932 et décédé le 5 octobre 2025, était un médecin, homme d'État et intellectuel algérien qui a joué un rôle de premier plan dans la vie politique Algérienne pendant plusieurs décennies.

Jeunesse et engagement militant

Fils du cheikh Mohamed Bachir El Ibrahimi, l'une des figures fondatrices de l'Association des oulémas musulmans algériens, Ahmed Taleb Ibrahimi a grandi dans un environnement intellectuel et religieux engagé. Il a poursuivi des études de médecine à Alger puis à Paris.

Durant ses études, il s'est activement impliqué dans le mouvement nationaliste Algérien. Il a participé à la création du journal « Le jeune musulman » et il est devenu le premier président de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA). Son militantisme pour l'indépendance de l'Algérie lui a valu d'être emprisonné par les autorités françaises de 1957 à 1961.

Carrière politique Après l'Indépendance

Après l'indépendance de l'Algérie, Ahmed Taleb Ibrahimi a entamé une longue carrière au sein du gouvernement. Il a été emprisonné pendant huit mois sous la présidence d'Ahmed Ben Bella. Libéré après le 19 juin 1965, il a occupé plusieurs postes ministériels importants sous les présidences de Houari Boumédiène et de Chadli Bendjedid :

- Ministre de l'Éducation nationale (1965-1970)
- Ministre de l'Information et de la Culture (1970-1977)
- Ministre conseiller auprès de la Présidence (1977-1982)
- Ministre des Affaires étrangères (1982-1988)

Fin de carrière et héritage

Après s'être retiré du gouvernement en 1988, il est resté une figure politique influente. Il s'est

présenté comme candidat à l'élection présidentielle de 1999 avant de se retirer avec les six autres candidats.

Ahmed Taleb Ibrahimi a décidé de structurer son courant politique. Le 1er novembre 1999, il fonde le parti Wafa (dont le nom complet est Rassemblement pour la fidélité et la justice, en arabe : التجمع من أجل الوفاء والعدالة).

Le nom "Wafa", qui signifie "fidélité" en arabe, n'a pas été choisi au hasard. Il symbolisait la fidélité aux idéaux de la déclaration du 1er novembre 1954, qui a déclenché la guerre d'indépendance, ainsi qu'à l'héritage de l'islam et de l'arabité.

Le parti Wafa n'a pas été agréé par le ministère de l'intérieur selon la procédure en vigueur.

Connu pour être un ardent défenseur de la langue arabe et de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie, il a également beaucoup écrit, laissant derrière lui plusieurs ouvrages, dont ses mémoires qui documentent son parcours et sa vision de l'histoire de l'Algérie.

Ses ouvrages les plus notables

Les Mémoires d'un Algérien

C'est de mon point de vue son œuvre maîtresse qui est une série autobiographique en plusieurs tomes retraçant les grandes étapes de sa vie et, à travers elle, l'histoire contemporaine de l'Algérie.

- Tome 1 : *Rêves et épreuves* (1932-1965) : ce volume couvre son enfance, son éducation, son engagement militant au sein de l'UGEMA, son expérience en tant que prisonnier politique durant la guerre d'indépendance, et ses débuts dans l'Algérie indépendante.
- Tome 2 : *La Passion de bâtir* (1965-1978) : ce tome est consacré à la période où il a servi sous la présidence de Houari Boumédiène, notamment en tant que ministre de l'Éducation, puis de l'Information et de la Culture. Il y détaille l'édification des institutions de l'État algérien.
- Tome 3 : *Craintes et espérances* (1988-2019) : ce volume plus récent aborde la période allant des événements d'Octobre 1988 jusqu'au Hirak de 2019, offrant une analyse des crises et des espoirs qui ont marqué l'Algérie durant ces décennies.

Autres écrits notables

- *Lettres de prison* (1957-1961) : publié séparément, ce recueil rassemble la correspondance qu'il a entretenue durant ses années de détention. Il offre un aperçu intime de ses réflexions et de son état d'esprit pendant cette période difficile.
- *Notes diplomatiques : recueil d'articles et de discours* : cet ouvrage compile ses discours prononcés aux Nations Unies entre 1982 et 1988, ainsi que des articles. Il constitue une source précieuse pour comprendre la politique étrangère de l'Algérie durant les années 1980.

Ahmed Taleb Ibrahimi est décédé le 5 octobre 2025 à l'âge de 93 ans, laissant l'image d'un intellectuel engagé et d'une figure majeure de l'histoire contemporaine de l'Algérie.



Ph © Marlene Awaad / IP3 PRESS/MAXPPP

Résonances abrahamiques

4 | LE CHRISTIANISME FACE AU COMMUNAUTARISME

Par Raphaël Georgy

Le christianisme n'est pas épargné par la tentation du repli. Mais des ressources doctrinales très anciennes lui permettent de résister et de dialoguer avec le « monde ».

Le concept de « *communautarisme religieux* », souvent employé dans le débat public de manière polémique, désigne la constitution d'un groupe sur la base d'une identité religieuse partagée, caractérisé par une forte cohésion interne et une mise à distance, voire une fermeture, vis-à-vis de la société. Si ce phénomène est fréquemment associé à l'islam contemporain en Europe, il est facile de montrer qu'il traverse également le passé et le présent du christianisme.

Nés de l'aile radicale de la Réforme protestante au XVI^e siècle, les mouvements anabaptistes ont souvent fait de la séparation d'avec la société séculière un principe théologique central, en partie en réaction aux violentes persécutions qu'ils subirent de la part des Églises d'État, catholiques comme protestantes. Les amish, autre courant du protestantisme, représentent un autre exemple de séparation volontaire. Leur organisation sociale est entièrement régie par un ensemble de règles de vie non écrites et très strictes. Pour eux, la séparation n'est pas un but en soi, mais le moyen de vivre ce qu'ils considèrent comme l'Évangile authentique, impossible à réaliser dans une société jugée corrompue et matérialiste.

En France, le catholicisme a également vu naître des communautés caractérisées par un fort repli, souvent en réaction à des ruptures perçues comme des trahisons de la foi traditionnelle. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), fondée par Mgr Marcel Lefebvre en 1970 en réaction au Concile Vatican II, représente un cas moderne et hautement structuré de communautarisme catholique. Son opposition ne se limite pas à la liturgie (l'attachement à la messe tridentine) mais s'étend à des points doctrinaux majeurs du Concile, tels que l'œcuménisme (la recherche de l'unité avec les autres chrétiens) ou la liberté religieuse, perçus comme des « *erreurs modernes* » rompant avec la « *Tradition* ».

Pour préserver ses membres de ces « *erreurs* », la FSSPX a méthodiquement bâti un écosystème complet et parallèle à l'Église catholique « *officielle* ». Cet écosystème comprend ses propres séminaires pour former ses prêtres, un maillage territorial de prieurés, et surtout un vaste réseau d'écoles hors contrat, allant de la maternelle aux établissements d'enseignement supérieur. Ces institutions, souvent non-mixtes et organisées en internat, créent une véritable « *bulle* » éducative et sociale. La FSSPX illustre parfaitement un communautarisme de rupture. Sa logique n'est pas celle de la mission, mais celle de la préservation au sein d'une citadelle assiégée.

Mais au-delà des choix théologiques de certains groupes, des dynamiques historiques plus lar-

ges ont également favorisé des logiques de repli au sein du christianisme. Dans le passé, l'hostilité du monde extérieur a souvent contraint les communautés chrétiennes à se replier pour survivre. Dans l'Empire romain, les persécutions, bien que discontinues et localisées avant le milieu du III^e siècle, ont forcé les premiers chrétiens à développer une vie communautaire discrète et solidaire. Bien plus tard, sous des régimes totalitaires comme en Union soviétique, la persécution systématique par l'État (fermeture de milliers d'églises, exécution du clergé, promotion de l'athéisme) a poussé la foi dans la sphère privée et clandestine, créant des communautés fermées de fait, seules capables d'assurer la transmission de la foi.

Malgré ces exemples de repli, le cœur de la théologie et de l'histoire chrétiennes contient de puissants ferments qui militent contre la fermeture communautaire et promeuvent une vision universelle.

Le premier fondement de cet universalisme est la doctrine de la Création. Selon le livre de la Genèse, tous les êtres humains, sans aucune distinction, sont créés « *à l'image et à la ressemblance de Dieu* » (Genèse 1, 26). Cette vision est renforcée par l'affirmation de l'apôtre Paul que Dieu « *veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connais-*

sance de la vérité » (1 Timothée 2, 4-6), ce qui implique un dessein divin unique et bienveillant pour l'ensemble de l'humanité. Si Dieu est l'unique créateur de tous et que tous partagent la même nature fondamentale et la même fin (la communion avec Lui), alors toute forme d'exclusion radicale est, en théorie, une contradiction théologique.

L'histoire du christianisme peut être lue comme la mise en œuvre, avec ses succès et ses ambiguïtés, de ce mandat universel. L'expansion rapide dans l'Empire romain, malgré les persécutions, témoigne de cette dynamique précoce. Des facteurs clés, comme l'existence de la diaspora juive qui servit de premier relais, puis l'ouverture décisive aux païens, portée par la théologie de Paul, ont permis au message de dépasser son berceau palestinien et de s'adresser au monde gréco-romain. Plus tard, l'ère des « *grandes découvertes* » à partir du XVe siècle a coïncidé avec une nouvelle vague d'évangélisation mondiale, bien que souvent compromise par ses liens complexes avec la colonisation. L'histoire des missions, tant catholiques que protestantes, est l'incarnation historique de cet impératif d'universalité qui a poussé l'Église hors de ses propres frontières culturelles et géographiques.



SABIL *éclats spirituel de la semaine* AL-IMAN

83

Par Cheikh Khaled Larbi

FOI, LIBERTÉ ET RESPONSABILITÉ : À LA LUMIÈRE DU PACTE D'OMAR ET DU PACTE DE MÉDINE

*La liberté est un souffle, mais aussi un serment.
La foi est un choix, mais aussi un engagement.*

Quand le croyant avance entre les deux, il découvre que la vraie adoration, c'est la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Il y a des mots qu'on prononce sans les comprendre vraiment : liberté, foi, citoyenneté... Mais l'islam, depuis ses premiers jours, n'a jamais séparé la liberté du devoir. Le Prophète ﷺ, à Médine, a jeté les bases d'une société où chaque individu, croyant ou non, était libre de penser, de pratiquer et de vivre, à condition d'être responsable devant la justice et la communauté. Ainsi naquit un modèle unique : celui d'une liberté encadrée par l'éthique, et d'une foi habitée par la conscience.

LE PACTE DE MÉDINE : LA LIBERTÉ DANS L'ORDRE

Lorsque le Prophète ﷺ rédigea le pacte de Médine, il ne visait pas seulement la paix entre tribus. Il éduquait à une citoyenneté spirituelle. Musulmans, juifs, polythéistes vivaient côte à côte, mais partageaient un même contrat : le

respect des droits, la justice dans le jugement, la solidarité dans la défense. Nul ne fut contraint à croire, nul ne fut autorisé à opprimer.

Le Coran proclamait :

« **Nulle contrainte en religion. Le bon chemin s'est distingué de l'égarement.** »

SOURATE 2 : 256

Ce verset, souvent cité, fut la racine même du pluralisme musulman.

La liberté n'y était pas anarchie, mais conscience : celle d'un être humain invité à choisir la foi par raison et non par force.

LE PACTE D'OMAR : LA LIBERTÉ DANS LA JUSTICE

Des années plus tard, le calife 'Omar ibn el-Khattab appliqua les mêmes principes lorsqu'il établit le pacte d'Omar avec les populations non musulmanes.

Ce texte, souvent mal interprété, garantissait la protection, la liberté de culte et la sécurité des citoyens chrétiens et juifs des territoires musulmans. Il interdisait toute spoliation, tout abus, tout mépris.



'Omar ne voyait pas dans la différence une menace, mais une responsabilité.

Il disait : « Depuis quand asservissez-vous des hommes alors que leurs mères les ont mis au monde libre ? » Dans ces mots résonne toute la profondeur d'une foi qui refuse la domination, même au nom de Dieu.

LE MUSULMAN LIBRE : ENTRE LA FOI ET LA CITÉ

Aujourd'hui, vivre sa foi dans la République française, ce n'est pas un paradoxe : c'est une continuité. Le musulman libre et responsable n'est pas celui qui revendique un privilège, mais celui qui assume une cohérence : être fidèle à Dieu sans trahir la loi commune, être loyal à la République sans renier son âme.

La vraie liberté, en islam, ne consiste pas à faire ce que l'on veut, mais à vouloir le bien.

Elle s'exprime dans le choix du juste, dans le respect du voisin, dans la parole tenue et dans la main tendue. Le Prophète ﷺ disait : « *Le musulman est celui dont les autres sont à l'abri de sa langue et de sa main.* » C'est là la définition parfaite du citoyen croyant !

FOI, RESPONSABILITÉ ET FRATERNITÉ

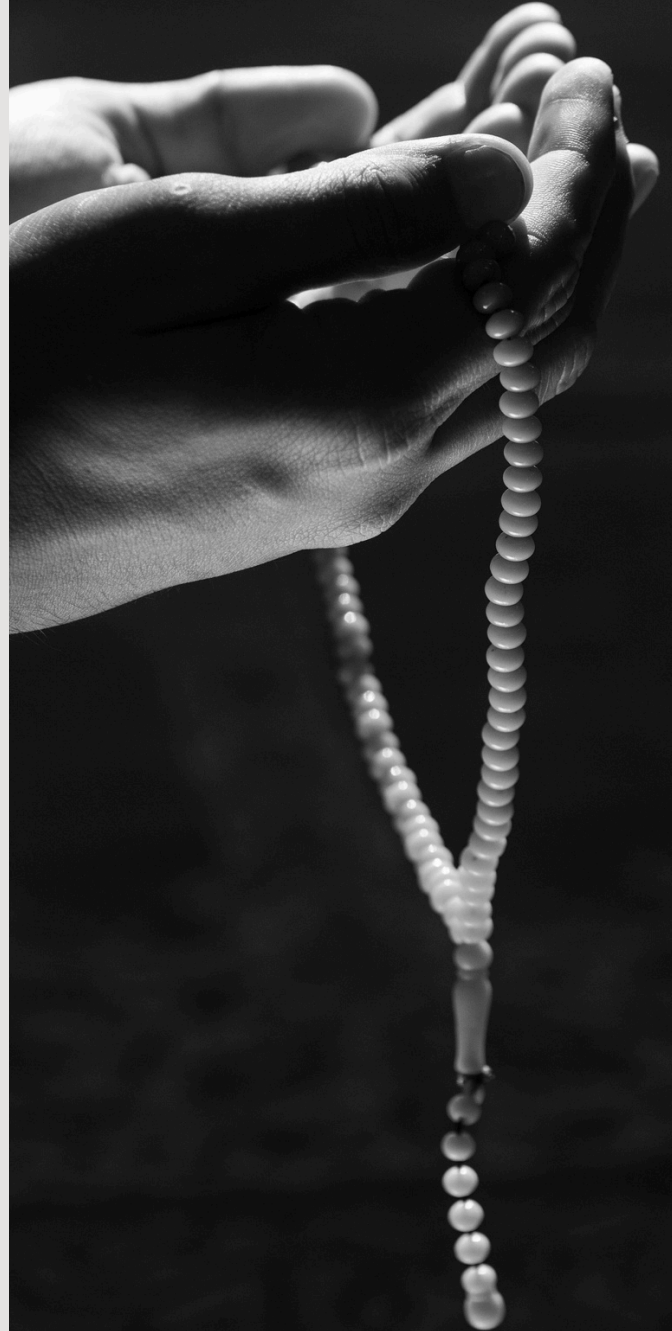
Dans un monde où tout se négocie et se relativise, l'islam rappelle une vérité simple, la liberté sans responsabilité devient perdition, et la foi sans liberté devient oppression.

Entre les deux se trouve *Es-Sirāt el-mustaqīm*, le chemin de l'équilibre : celui de Médine, celui d'Omar, celui de tout croyant sincère qui veut habiter le monde sans s'y perdre.

*La liberté éclaire le cœur, la foi éclaire la raison.
Entre la terre et le ciel, le croyant bâtit son horizon.
Médine fut son modèle, 'Omar son élan,
Et la conscience son serment.*



*La foi islamique authentique libère,
elle ne lie que par le cœur et la raison*



Invocation

Ô Allah,

Ô Seigneur des cœurs et des âmes,
Fais que nos différences soient ponts, et non murs,
Que nos croyances éclairent nos vies, et non les enferment.
Dans les rues de nos villes et les foyers de nos maisons,
Fais jaillir l'esprit de fraternité, de respect et de dialogue,
Que nos communautés soient sources de lien, et non de division.
Protège nos cœurs du repli et de l'excès,
Des jugements hâtifs et des barrières invisibles,
Et guide-nous vers la justice, la tolérance et le partage.
Que nos enfants grandissent en France dans l'ouverture,
Apprenant à aimer, à écouter, à comprendre l'autre,
Et que chaque main tendue soit signe de miséricorde et d'unité.



Le Hadith de la semaine

79 | LA VÉRITABLE ESSENCE DU MUSULMAN ACCOMPLI RÉSIDE DANS SA CAPACITÉ À S'ADAPTER AUX AUTRES ET À LEUR ÊTRE UTILE

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Jabir ibn 'Abdallah رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

*« Le croyant est sociable et inspire la sociabilité.
Il n'y a aucun bien en celui qui ne se lie pas aux autres et avec qui l'on ne peut se lier.
Et les meilleurs des gens sont ceux qui sont les plus utiles aux autres. »*

HADITH AUTHENTIQUE RAPPORTÉ PAR ET-TABARANI
DANS AL-AWSAT

En méditant sur ce noble hadith, nous comprenons que la valeur du musulman ne réside pas uniquement dans ses actes d'adoration personnels ou dans son obéissance individuelle, mais également dans sa capacité à s'adapter aux autres et à leur être utile, à avoir un impact positif sur eux. Car le musulman qui se limite à lui-même, même s'il jeûne, prie et observe l'itikâf, ne laissera pas de trace durable ni tangible dans la société. En revanche, celui qui œuvre au bien des autres par le savoir, la justice, l'assistance et le secours, verra son influence perdurer au-delà de sa vie, et il restera honoré dans le souvenir des hommes, tandis que sa récompense sera continuellement multipliée auprès d'Allah.

Dans la vie des Prophètes, nous trouvons des exemples éclatants de cette vérité : Yusuf عليه السلام a géré les trésors de l'Égypte et sauvé le

pays d'une grande famine ; Mūsa عليه السلام a aidé les opprimés sans rien attendre en retour ; et notre Prophète ﷺ nourrissait les affamés, maintenait les liens de parenté et prenait soin des orphelins. Chacun de ces messagers a contribué par des actions dépassant la simple adoration individuelle, incarnant le véritable bien universel dont l'effet se prolonge dans la vie des autres. Dans notre réalité actuelle, notamment parmi les expatriés, la différence apparaît clairement entre le musulman qui vit sa foi pour lui-même exclusivement et celui qui devient un messenger de bonté et de bonne conduite.

Dans notre réalité contemporaine, notamment parmi les musulmans vivant à l'étranger, la différence apparaît nettement entre celui qui pratique sa religion pour lui seul et celui qui se fait messenger de bonté et de noble caractère. Le musulman exemplaire, tel que le perçoivent les autres, est celui dont les actions quotidiennes témoignent de l'lhsân : un sourire sincère, une aide désintéressée, une parole bienveillante, une aumône, un conseil utile, et l'équité dans le comportement. Ce sont ces attitudes qui construisent une image lumineuse de l'islam et suscitent le respect des autres, même s'ils ne partagent pas notre foi.

Le musulman qui cherche à être utile aux autres n'a pas besoin de grands discours ni d'actions éclatantes. Il lui suffit d'être présent par sa noblesse de caractère, son esprit de coopération et son attention envers autrui. Lorsque le non-musulman, ou même le musulman, voit en lui une personne qui contribue à résoudre les problèmes des autres, qui allège leurs peines ou qui offre son aide sans rien attendre en retour, un effet profond se produit : il gagne leur respect, leur affection et leur estime en tant qu'être humain, avant même d'être perçu comme musulman.

Tel est le musulman accompli : un être dont les actes reflètent les valeurs véritables de sa foi, et qui devient, dans sa vie quotidienne, un exemple vivant, jusque dans les gestes les plus simples.

Ainsi, il nous faut toujours garder à l'esprit que la valeur d'un musulman ne se mesure pas à ce qu'il voit en lui-même, mais à ce que les autres perçoivent de lui : un modèle de bien, un serviteur de justice, un être de bonté constante. Chaque action qu'il accomplit pour le bien d'autrui renforce sa stature dans la société, pérennise ses œuvres après sa mort, lui assure une position élevée auprès d'Allah et révèle au monde la vérité et la beauté de l'Islam, religion de miséricorde et de bienfait pour tous.



Ph © South_agency



Le vrai du faux

PROPOS POPULAIRE, ET NON HADITH : 57 | 'LES GENS DÉPENDENT DES GENS, ET TOUS DÉPENDENT D'ALLAH'

Par Cheikh Rachid Benchikh

Beaucoup de paroles se transmettent de génération en génération, circulant sur les langues au point que certains finissent par croire qu'elles proviennent du Prophète ﷺ ou qu'il s'agit de hadiths authentiques. En réalité, nombre d'entre elles appartiennent aux sages, aux écrivains ou simplement relevant du langage populaire.

Le croyant doit s'assurer avec rigueur de l'authenticité de toute parole qu'il attribue au Prophète ﷺ, car parler en son nom n'est pas chose légère : citer le Prophète ﷺ ne peut être comparé au fait de rapporter les paroles d'un simple homme. Le Prophète ﷺ a en effet déclaré : « *Celui qui ment sciemment à mon sujet,*

qu'il prépare sa place en Enfer. » (Rapporté par al-Bukhari et Muslim)

C'est dans cet esprit qu'est née l'idée de cette rubrique publiée dans la revue Iqra'. Elle vise à mettre en lumière certaines de ces expressions largement répandues, à en rechercher l'origine, et à les évaluer à la lumière de la révélation et de la raison. Ainsi pourrions-nous savoir si elles sont réellement attribuables au Prophète ﷺ ou non, et si leur sens s'accorde avec les enseignements de la Loi révélée ou s'il appelle à être rectifié. Le propos concerné est : « *Les gens dépendent des gens, et tous dépendent d'Allah.* »

Cette expression est employée pour rappeler aux gens l'importance de la solidarité et de l'entraide. Il est souvent dit : « *Les gens dépendent des gens, et tous dépendent d'Allah* », c'est-à-dire que les êtres humains ont besoin les uns des autres, mais que tous demeurent entièrement dépendants d'Allah, le Très-Haut.

Attribution de ce propos

Cette formule n'est pas un hadith prophétique et selon les savants, n'apparaît dans aucun recueil de la Sunna, ni dans sa formulation ni dans son sens. Il semble plutôt qu'elle fasse partie des paroles de sagesse arabes ou du patrimoine populaire, probablement utilisée pour exprimer le lien qui unit les êtres humains, tout en affirmant la foi en la puissance d'Allah. Si l'on évalue cette parole à la lumière de la Loi révélée, son sens général peut être considéré comme juste, à condition, toutefois, qu'on la comprenne de la manière suivante :

- Les êtres humains ont besoin les uns des autres, et cette idée est pleinement reconnue par l'islam. La vie repose sur l'échange et le partage : nul, aussi pourvu soit-il en moyens matériels ou en ressources, ne peut se passer totalement des autres. Le Prophète ﷺ a dit : « *Le croyant pour le croyant est comme un édifice dont chaque partie soutient l'autre.* » (Hadith unanimement rapporté). Le seul réellement Riche, indépendant de toute chose et de toute créature, c'est Allah, exalté soit-Il, sanctifiés soient Ses Noms. Comme Il dit dans le Coran : « *Ô hommes ! Vous êtes ceux qui avez besoin d'Allah, tandis qu'Allah est Celui qui Se suffit à Lui-même, le Digne de louange.* » (Sourate Fatir, verset 15). Quant aux êtres humains, ils dépendent tous d'Allah, ils ont besoin de Lui et ne peuvent se passer de Sa grâce. C'est en ce sens qu'on dit : « *et tous dépendent d'Allah* », car Allah n'a nul besoin de Ses créatures, tandis que les créatures sont entièrement dépendantes de Lui.

En revanche, si cette expression est comprise d'une manière laissant croire que les hommes possèdent, par eux-mêmes, le pouvoir de nuire

Le Prophète ﷺ a dit à Ibn Abbas (qu'Allah soit satisfait de lui) : « *Lorsque tu demandes, demande à Allah, et lorsque tu cherches de l'aide, cherche-la auprès d'Allah.* » (Rapporté par at-Tirmidhi).

Le véritable sens de cette parole, « les gens dépendent des gens, et tous dépendent d'Allah », signifie donc que les êtres humains peuvent s'entraider pour accomplir un bien ou écarter un mal, mais nul ne peut se passer d'Allah, car c'est Lui qui gouverne toute chose, du commencement à la fin, et rien ne se produit en dehors de Sa volonté, exaltée soit Sa majesté.

En résumé, l'expression « *Les gens dépendent des gens, et tous dépendent d'Allah* » n'est pas un hadith prophétique. Cependant, son usage est permis si elle est comprise correctement : les êtres humains s'entraident et coopèrent entre eux, mais la véritable confiance et la dépendance authentique ne doivent être placées qu'en Allah. Elle appartient aux sagesse populaires qui rappellent la réalité de la servitude : l'homme agit en prenant les moyens, mais son cœur demeure tourné vers Celui qui en est la Cause première, Allah ﷻ.



LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

6- L'EXEMPLARITÉ DU JEUNE MUSULMAN DEVANT L'AUTRE : UN DIALOGUE DIFFICILE...

Par Cheikh Abdelali Mamoun

Eh bien oui, c'est encore à toi que je m'adresse ! Je sais tu vas me dire : « Tu nous saoules avec tes leçons de morale ! ». Pourquoi ? tu n'aimes pas les cadeaux ? ... Non, ce n'est pas le dernier iPhone, ni des tunes, que je te propose, mais bien plus utile pour toi, tu sais quoi ? la SAGESSE...

Oui, seule la sagesse te sera salvatrice dans ce bas monde et dans l'au-delà. Une sagesse qui te conduira à la réussite et au vrai bonheur ; C'est bien moi, cet homme avec un peu plus d'expérience et de savoir qui te le dit.

« Arrête, arrête ! », tu me diras, « avec ta science et tes blablas ! Je n'en ai que faire. Ce que je veux moi, c'est profiter de la vie et des plaisirs qu'elle me propose.

« Moi, ce que je veux, c'est m'amuser et partager mon temps entre mes potes, mes copines et les jeux vidéo comme Fortnite, Fifa ou GTA, ça c'est de la balle mon gars ! tes histoires de sagesse, ça ne m'intéresse pas ».

« Ok, ok... ne t'énerve pas mon grand ! Je voulais juste te raconter l'histoire des hommes qui ont marqué l'histoire de l'humanité et ont laissé leurs traces et empreintes dans ce bas monde. Ils ont montré combien ils étaient des hommes imprégnés de valeurs tels que la bravoure, la sagesse, le bon comportement et l'excellence du « paraître » conforme à leur être.

« Comment ça ? - le « paraître » conforme à leur être ? je ne comprends pas ! »

Et bien voilà, ceci est un exemple de sagesse qui te donnera la réussite sur terre et si tu y crois, la félicité dans l'au-delà. As-tu entendu parler de Moussab Ibn Oumayr, l'un des meilleurs compagnons du Prophète Mohammed (Prière et Salut de Dieu sur lui) ? « Non, jamais entendu parlé, pourquoi ? ».

Bien évidemment ! Ton seul centre d'intérêt aujourd'hui, c'est la ligue 1 française, espagnole etc... Ou bien les rappeurs comme Ninho, Werenoi ou Gim's... Tous ces personnages sont loin d'être comme ils paraissent. Au contraire, ils sont là d'abord pour te bouffer ton temps et ton argent. Et toi, tu rêves d'être, ou plutôt de paraître, comme eux.



Moussab lui, ce jeune compagnon trentenaire a compris que le paraître devait être conforme à ce que tu es réellement, un bel homme imprégné de belles vertus. Après avoir vécu dans l'opulence et le luxe de la Mecque, il se convertit et fut très vite privé de tous ces privilèges que lui permettait son statut de jeune notable mecquois. Il finit par être envoyé à Médine pour assumer presque tout le travail de prédication auprès de ses habitants qui accueilleront plus tard le Prophète, les bras ouverts.

« - Et qu'est ce que j'ai à voir avec ce personnage, moi ? » - Au contraire, Beaucoup de points communs vous réunissent. Déjà vous êtes tous les deux des jeunes, et musulmans. Mais surtout, vous êtes des

Immigrés ou fils d'immigrés, tout comme un autre compagnon qui est véritablement un modèle d'immigré. Oui Il s'appelle Jaâfar Ibn Abi Taleb. Il immigra en Abyssinie pour chercher refuge auprès du roi Négus, qui remarqua la beauté de son éloquence, de sa sagesse et de son paraître. Il finit même par convertir le puissant Négus, à l'Islam, après avoir constaté l'élégance du comportement de la centaine de compagnons qui l'ont accompagné dans cet exil forcé.

Ils étaient tous de jeunes immigrés ou fils d'immigrés, tout comme toi.

J'espère que cette sagesse sur laquelle je pourrais te fournir plus amples détails historiques, sera pour toi un rappel et qu'elle suscitera chez toi, un sursaut, afin que tu choisisses bien ta voie dans cette vie d'ici-bas, car hélas, elle est bien plus courte qu'il n'y paraît.

Qu'Allah te montre la voie et te guide sous l'ombre de Sa miséricorde et de Sa bénédiction.

Amine...



Le Coran m'a appris

22 | LE CONSENTEMENT, DIGNITÉ AVANT LOI

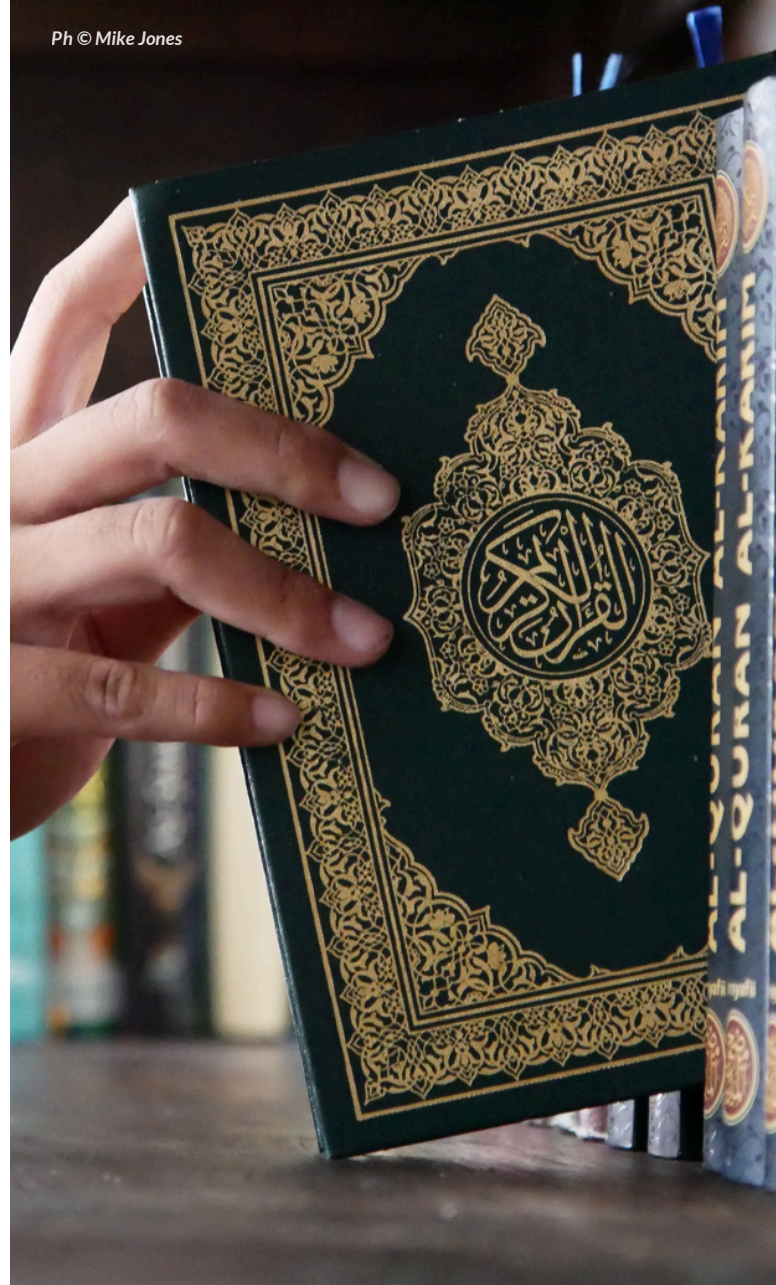
Par Cheikh Khaled Larbi

*Avant la loi, il y eut la parole divine,
Avant le code, il y eut la conscience humaine.
Et quand Dieu parla,
Il fit de la dignité une lumière,
Et du consentement un sanctuaire.*

Le mot “consentement” résonne aujourd’hui dans toutes les sphères : juridiques, sociales, médiatiques. Mais dans le Coran, il ne s’agit pas d’un simple droit : c’est une valeur sacrée, une respiration de la liberté. Dieu, dans Sa sagesse, a voulu que la foi elle-même repose sur ce principe : « Nulle contrainte en religion. » (2 :256) Ainsi, croire sans choisir, c’est désobéir à l’esprit même de la foi. Et aimer sans consentement, c’est profaner ce que Dieu a rendu sacré : la liberté de l’âme et du corps.

Le respect, fondement de toute relation

Le Coran m’a appris que la dignité humaine commence là où s’arrête la contrainte. Qu’il s’agisse de foi, de mariage ou d’intimité, Dieu ne bénit que ce qui est accepté librement. Lorsque le Prophète ﷺ mariait une femme, il demandait toujours : « As-tu consenti ? » Et si le silence d’une jeune fille trahissait la gêne, il annulait le mariage. Ce geste prophétique, dans une Arabie où la voix féminine était étouffée, fut une révolution morale : il fit du consentement un pilier de la foi avant d’être une clause de la loi.



La pudeur : non pas contrainte, mais respect mutuel

Le Coran m’a appris que la pudeur n’est pas une barrière, mais un langage. Elle dit : « Je me respecte, donc je t’invite à me respecter. » Dans la sourate An-Nûr, Dieu appelle hommes et femmes à baisser leurs regards et à préserver leur dignité (24 :30-31). Cette réciprocité est la racine du consentement : aucun regard n’est pur sans intention claire, aucun geste n’est juste sans accord sincère. La pudeur, en islam, n’est pas une prison du corps, mais un cadre de respect partagé. Elle protège l’humain de la prédation, de la honte et de la violence. Elle fait de la relation une alliance, non une domination.

Quand la foi éclaire la loi

Dans nos sociétés modernes, les débats sur le viol, le harcèlement ou le consentement sexuel rappellent combien le respect de la personne demeure fragile.

La République, en votant récemment une loi sur le consentement, rejoint l'esprit du Coran : protéger l'intégrité humaine, valoriser la liberté du choix et punir la contrainte.

Le musulman conscient voit dans cette convergence une fraternité morale entre la foi et la loi.

Le Coran m'a appris que la justice divine ne se limite pas à l'au-delà. Elle commence ici-bas, dans la manière dont on parle, dont on touche, dont on considère l'autre.

Le viol, sous toutes ses formes, est un crime contre la création, car il défigure ce que Dieu a façonné de plus noble : la confiance entre les êtres.

La liberté intérieure, cœur du consentement

La liberté dont parle le Coran n'est pas celle de faire ce que l'on veut, mais celle de vouloir ce qui est juste. C'est pourquoi la foi et le consentement sont des miroirs : tous deux exigent un oui conscient, libre et sincère.

Dire « oui » à Dieu, c'est se soumettre avec amour. Dire « oui » à autrui, c'est reconnaître sa propre valeur. Dans les deux cas, le cœur doit parler avant la bouche. Le Coran m'a appris que chaque être humain est un dépôt sacré (*amana*). Toucher une âme sans sa permission, c'est trahir la confiance de Dieu.

Aimer quelqu'un, c'est lui laisser le droit de dire non.

Et celui qui respecte un « non » honore son Seigneur mieux que celui qui prie sans cœur.

Quand le cœur consent, la lumière descend.

Quand le respect veille, la foi s'éveille.

Et quand la loi rejoint la morale,

L'humain retrouve son visage intégral.



1 | LA FEMME ET SA PLACE DANS LA MOSQUÉE, ENTRE LE TEXTE ET LA RÉALITÉ VÉCUE

Nous accueillons nos chers lecteurs dans cette nouvelle rubrique de la revue *Iqra*, qui constitue un lieu serein de dialogue et de clarification. Dans ce cadre, nous abordons une question de l'heure, préoccupant l'opinion publique, en nous éclairant à la lumière des textes sacrés et en faisant parler les objectifs de la religion, loin de tout excès ou de toute superficialité et en accord étroit avec la raison et la conscience. La question abordée dans ce numéro : *La femme et sa place dans la mosquée, entre le texte et la réalité vécue*. En France, la présence des femmes dans les mosquées, notamment lors des prières du vendredi, des deux fêtes et des Tarawih, suscite un débat entre ceux qui demandent des espaces adaptés et ceux qui s'y montrent réticents pour des raisons organisationnelles ou coutumières.

RÉPONSE

Le texte prophétique est clair : « *N'empêchez pas les servantes d'Allah de se rendre aux mosquées d'Allah.* » (Mouttafaqun 'alayh) et dans un autre hadith : « *Si la femme de l'un d'entre vous demande la permission de se rendre à la mosquée, ne la lui refusez pas.* » (Sahih al-Bukhari).

Les compagnons رضي الله عنهم ont compris ces hadiths dans leur sens absolu, sans distinction entre les prières obligatoires, le vendredi ou les fêtes, tant que le comportement respectait l'éthique religieuse.

Les femmes des compagnons assistaient aux prières derrière les hommes dans la mosquée du Prophète ﷺ et participaient aux prières du vendredi et des deux fêtes. Ibn 'Omar رضي الله عنهما a rapporté : « *Il était ordonné aux femmes de sortir le jour des deux 'Aïds, afin de voir le bien et la prière de la communauté musulmane.* » (Rapporté par al-Bukhari)

Ainsi, la présence de la femme dans la mosquée renforce son lien avec l'adoration et avec la communauté croyante. Même dans un environnement laïc, ouvrir les portes des mosquées aux femmes, dans un cadre organisé et une atmosphère de discipline, montre que l'islam honore la femme et la rend partenaire entier dans le Bien et la Da'wa.

Créer des espaces adaptés pour les femmes n'est pas une discrimination, mais un aménagement pratique, respectueux de la vie privée, conforme aux normes de sécurité et à la loi. Toute restriction ne peut se justifier que par une conséquence négative avérée, et non par de simples usages ou contraintes logistiques.

Notre mosquée

56 | LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE MOSQUÉE

Par Nassera Benamra

« لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنْفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا
عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُمْ بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ »

Au détour du jardin d'Éden à la Grande Mosquée, Paris se fait soudain plurielle et apaisée. Entre les senteurs d'arbres, le murmure des fontaines et les reflets des zelliges, Bab el-Rayan s'élève comme une assurance. Ici dans cet espace, la foi, l'art andalou et l'esprit de la capitale se rencontrent à bras ouverts, sous le regard bienveillant d'un verset coranique gravé au-dessus de la porte.

En te promenant dans le jardin « عدن » de la Grande Mosquée de Paris, tu as l'impression de traverser un petit paradis sur terre. Entre la verdure des plantes et le murmure des fontaines, le visiteur avance dans une atmosphère de paix et de beauté. En été, l'eau court et chante. En hiver, quand les fontaines se taisent, on a presque l'impression que le silence envahi le lieu, et les visiteurs semblent comme des sujets d'un tableau vivant.

Et peut-être ajouter un peu de vie au lieu ... le nom du jardin ne serait-il pas inspiré de l'Éden évoqué dans le Coran. Je vous l'avoue, cinq espèces d'oiseaux viennent chaque jour égayer

le jardin. Oui, cinq exactement. Parmi eux, celui au bec jaune enchante les imams et les fidèles de ses gazouillements nocturnes, comme si ses petites notes s'élevaient pour glorifier Allah au-dessus du jardin d'Éden, ici au cœur de Paris.

Pour rentrer dans le patio, il est conseillé d'emprunter Bab el-Rayan, la plus majestueuse des portes. En montant les marches de marbre, tu longes de chaque côté, de fines rigoles d'eau décorées de zelliges aux couleurs vives, les mêmes nuances qu'on retrouve aux mosquées de Grenade ou dans les palais d'Andalousie.

Levez un peu les yeux... la porte en bois sculptée témoigne d'un savoir-faire ancien. Mais si vous prenez le temps d'observer, c'est au-dessus qu'apparaît le véritable trésor. Sur la paroi de plâtre ciselé se déploie un verset coranique, sculpté avec une précision d'orfèvre. À première vue, on croirait voir un motif géométrique, tant l'écriture épouse l'ornement. Mais en y regardant de près, on distingue la calligraphie arabe andalou, équilibrée, fluide, ornée de foi.

Avec l'aide de Cheikh Younès, imam de la mosquée, nous apprenons qu'il s'agit d'un passage de la sourate At-Tawba, un verset de miséricorde, rappelant la bienveillance du Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) envers les croyants. Une parole d'Allah qui surplombe le seuil, comme une bénédiction pour quiconque entre dans ce lieu de l'Islam.

« **Certes, un Messager pris parmi vous est venu à vous. Il souffre de vous voir souffrir, il est plein de sollicitude envers vous et miséricordieux envers les croyants.** » (Sourate At-Tawba, verset 128)

Ce verset résume l'esprit du Prophète (paix et bénédictions sur lui) sa tendresse, sa miséricorde, sa proximité avec les hommes. Il ne se contente pas de transmettre un message d'Allah mais il partage la peine de sa « oumma », il compatit à ses épreuves, il veille sur elle avec douceur et bienveillance.

Je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro pour une nouvelle promenade et une nouvelle lecture d'une calligraphie gravée depuis cent ans, une autre trace d'art et de foi sur les murs de la Grande Mosquée. ■



LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

77.

DES RIVES DE DONGOLA
AU CŒUR DE KHARTOUM

DES RIVES DE DONGOLA AU CŒUR DE KHARTOUM : ITINÉRAIRE D'UNE PIERRE QUI PRIE

Par Noa Ory

Au bord du Nil, la foi a ses haltes. A Dongola, capitale d'un royaume chrétien, la parole l'emporta sur le glaive : le baqt (traité) scella la coexistence, promettant aux croyants de Mohammed un lieu où se tourner vers la Mecque et l'assurance qu'il serait honoré et entretenu. Ainsi, au cœur de la Nubie, la pierre devint mémoire d'un pacte, et l'ombre des églises apprit à voisiner la lumière d'une mosquée.

Les siècles passèrent, et l'architecture prit le relais de l'Histoire. À Old Dongola, la salle du trône bâtie au IX^e siècle fut convertie en mos-

quée en 1317 : une stèle en porte le témoignage, au nom du souverain Seyf Ed-Din'Abd Allah Barshambu. Sur son éperon de grès, le





monument regarde le fleuve et semble retenir la leçon du temps : la grandeur n'est pas dans la masse, mais dans la transfiguration d'un palais royal en maison de Dieu. Aujourd'hui encore, les campagnes de conservation la désignent comme la plus ancienne mosquée conservée du Soudan.



Ph © mtcurado

Plus au sud, là où le Nil Bleu et le Nil Blanc s'étreignent, Khartoum a placé sa prière au centre de la ville. La Grande Mosquée, dont la première pierre fut posée le 17 septembre 1900 et que l'on inaugura le 4 décembre 1901 en présence du khédive 'Abbas Hilmi, relève de cette sagesse urbaine chère aux cités de l'Islam : que la mosquée ordonne l'espace et règle la cadence des pas.

Son langage est celui d'un style turco-islamique acclimaté au Nil ; ses murs, souvent décrits en grès nubien, portent la sobriété des grands édifices qui préfèrent le recueillement à la rhétorique. Sous ses deux minarets, une foule se lève, chaque jour, comme une marée silencieuse.

De Dongola à Khartoum, l'architecture soudanaise a confié au bâti une théologie de la mesure : transformer sans profaner, restaurer sans travestir, habiter la mémoire sans l'emprisonner. La pierre y prie, le fleuve y répond ; et l'on comprend que, sur ces rives, les mosquées ne sont pas seulement des toits : ce sont des boussoles.











Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

68 | TAFTA تافته

Par Noa Ory

Sous sa légèreté, le mot taffetas porte le poids d'un long voyage. Il vient du persan **تافته** (Tafta), participe passé du verbe **تاختن** (*taftan*), qui signifie « *tisser* », « *entrelacer* », mais aussi « *faire briller, polir* ». De Perse à Damas, de Damas à Lyon, le mot a traversé les siècles comme la soie qu'il désigne : souple, sonore, chatoyant.

Ce tissu d'apparat, l'un des plus anciens travaillés par la main humaine, fut d'abord celui des cours orientales. En arabe classique, *ṭaftah* (طَفْتَه) ou Tafta apparaît dans les lexiques médiévaux pour désigner une étoffe fine, serrée, lustrée, tissée de fils de soie que la lumière anime comme une peau vivante. On y entend déjà le bruissement du mot : *taf-ta*, deux syllabes qui frémissent comme l'étoffe qu'elles nomment.

L'Europe, fascinée par les soies venues d'Ispahan, d'Alep ou de Mossoul, emprunta le mot au persan par les marchands génois et vénitiens. Dès le XIV^e siècle, les archives fran-

çaises mentionnent le « *taffetas de Damas* », dont le nom conserve l'écho oriental. La langue, elle aussi, fut tissée sur ces routes, ces caravanes où les mots voyageaient avec les étoffes. Mais ce que le dictionnaire ne dit pas, c'est la sensualité du mot. Taffetas est un mot qui bouge : il se froisse, il murmure, il ondule. Les lexicographes anciens, comme Ménage ou Bochart, notaient déjà son caractère onomatopéique : il imite le bruit du tissu que l'on froisse entre les doigts, *taf-ta*, souffle de soie et froissement d'air. L'étymologie rejoint ici la musique. Le mot est lui-même un textile sonore. Ainsi, le *ṭaftah* persan, en s'euphémisant, n'a rien perdu de son mystère oriental. Il garde la mémoire d'un monde où les mots étaient des matières, où la lumière se disait en fils, et la beauté en tissage. Dans le *taffetas*, la langue française touche encore du doigt ce que l'Orient avait compris depuis toujours : que le verbe, comme la soie, est une trame de lumière.





Plumes en éveil : un livre coup de cœur

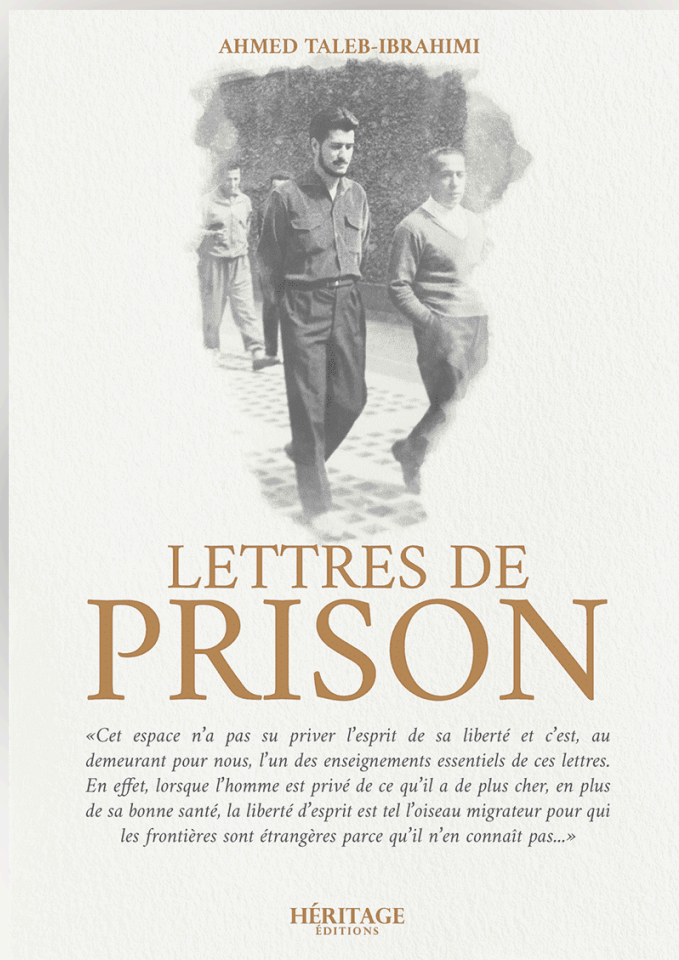


LETTRES DE PRISON

AHMED TALEB IBRAHIMI

RÉSUMÉ

Classées par ordre chronologique, ces *Lettres de prison* ont été rédigées dans un espace particulier interdisant toute liberté de mouvement, hormis les promenades quotidiennes dans une petite cour, espace empêchant tout contact avec le monde extérieur (à l'exception des visites au parloir). Néanmoins, cet espace n'a pas su priver l'esprit de sa liberté et c'est, au demeurant pour nous, l'un des enseignements essentiels de ces lettres. En effet, lorsque l'homme est privé de ce qu'il a de plus cher, en plus de sa bonne santé (bien précieux que le docteur Taleb-Ibrahimi faillit bien perdre pour toujours, lui qui fut malade à maintes reprises durant sa détention), la liberté d'esprit est tel l'oiseau migrateur pour qui les frontières sont étrangères parce qu'il n'en connaît pas...



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

AHMED TALEB IBRAHIMI

“

*Quand le mépris de l'homme
est érigé en système par une communauté,
quelle qu'elle soit, cette communauté finit
tôt ou tard par se condamner elle-même
aux yeux du monde entier.*

”

LETTRES DE PRISON
- 1966 -

Événements

à venir

JOURNÉES CULTURELLES

"Les couleurs de Malaisie"

Partez à la découverte des saveurs et des richesses culturelles de la Malaisie à l'occasion de journées culturelles organisées en partenariat avec l'ambassade de Malaisie à Paris.



DU 1ER AU 3 NOVEMBRE 2025



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS



ENTRÉE COMPRISE DANS LE PARCOURS DE VISITE

RENCONTRE-DÉDICACE

"Histoire de la Grande Mosquée de Paris" avec le recteur Chems-eddine Hafiz et Naïma Yah

Le recteur Chems-eddine Hafiz présentera, aux côtés de l'historienne Naïma Yah, le tout nouvel ouvrage qu'il a dirigé sur l'histoire et le présent de la Grande Mosquée de Paris (aux éditions ErickBonnier).



MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS



INSCRIPTION GRATUITE

GRANDEMOSQUEEPARIS.FR

CONFÉRENCE-DÉDICACE

"Napoléon et l'islam, une histoire française" avec Louis Blin

Après deux précédentes conférences dédiées au regard de Victor Hugo puis d'Alphonse de Lamartine sur l'islam, Louis Blin donnera une nouvelle conférence à l'occasion de la parution de son dernier livre, *Napoléon et l'islam* (éd. ErickBonnier, octobre 2025).



MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS



INSCRIPTION GRATUITE

GRANDEMOSQUEEPARIS.FR



Ambassade de Malaisie à Paris



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Couleurs de Malaisie

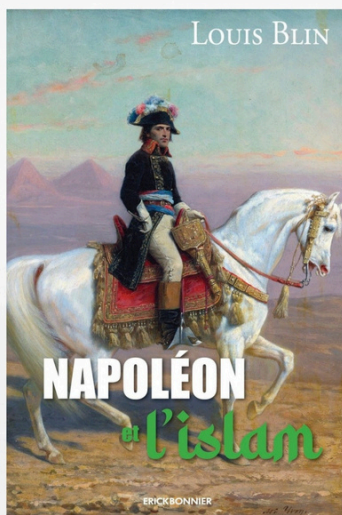
conférence-dédicace

NAPOLÉON & L'ISLAM

une histoire française



MER. 5 NOV. 2025 18H-20H



**L'HISTOIRE DE LA FASCINATION DE L'EMPEREUR
POUR L'ISLAM, ET DE LA RÉFLEXION SUR L'ISLAM
DANS LA CULTURE FRANÇAISE**

« La religion de Mahomet est la plus belle » ; « J'aime
l'islam, vénère le Prophète, respecte le Coran » ;
« J'aime mieux la religion de Mahomet. Elle est
moins ridicule que la nôtre ».

Ainsi parla Napoléon, seul dirigeant français de
l'histoire à avoir écrit et prononcé la profession de foi
musulmane. Affabulateur ou sincère ? Chrétien ou
musulman ?

C'est une étrange histoire tissée de séduction et de
répulsion que conte ce livre. Récusée malgré les
évidences, incomprise ou au contraire revendiquée,
la fascination de l'Empereur pour l'islam fait de lui
un révélateur des passions françaises au sujet de
cette religion et de ses adeptes, qui résonne jusqu'à
nos jours.

De la jeunesse à l'exil à Sainte-Hélène, Napoléon
Bonaparte a subi la tentation de l'islam et de
l'Orient. Il a concilié cette attirance avec son son
héritage catholique, sans toujours être compris par
sa postérité. Son ambition de pouvoir, jamais assou-

vie, contredit sa tolérance religieuse. Cet admirateur de l'islam massacra les Égyptiens et
les Palestiniens qui résistèrent à son invasion.

Louis Blin décrypte dans cet essai l'extraordinaire aventure musulmane de Napoléon,
poursuivant la réflexion sur l'islam dans la culture française engagée dans ses ouvrages sur
Victor Hugo, Alphonse de Lamartine et Alexandre Dumas.



LOUIS BLIN

Louis Blin, historien
et arabisant, a vécu
et travaillé dans plusieurs
pays arabes. Il a écrit une
quinzaine d'ouvrages sur
le monde arabe et l'islam,
dont *Victor Hugo et l'islam*
et *Lamartine passeur
d'islam*, parus aux éditions
Erick Bonnier. Il poursuit
aujourd'hui ses recherches
à l'Institut universitaire
européen de Florence.



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermitte 5e ar.



INSCRIPTION GRATUITE

[www.grandemosqueedeparis.fr/
evenements](http://www.grandemosqueedeparis.fr/evenements)





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Les
Mercredis
du Savoir

ERICK BONNIER ÉDITIONS

rencontre-dédicace

HISTOIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Les lumières de l'Islam dans la ville Lumière

MER. 12 NOV. 2025 18H-20H



À LA DÉCOUVERTE DE 100 ANNÉES D'UNE HISTOIRE EXCEPTIONNELLE

Le 19 octobre 1922, la première pierre de la Grande Mosquée de Paris fut solennellement posée. Ce geste fondateur marquait le début d'une institution au destin singulier – à la fois lieu de culte, espace culturel et symbole républicain.

Cet édifice devait être avant tout un hommage national : une reconnaissance aux dizaines de milliers de soldats musulmans morts pour la France entre 1914 et 1918, notamment lors de la terrible bataille de Verdun.

Voici l'histoire d'un édifice emblématique de Paris, des recteurs qui se sont succédé, des personnalités qui ont œuvré à leurs côtés, pour

inscrire l'islam et les musulmans dans le récit contemporain de la France. De décennie en décennie, la Grande Mosquée de Paris fut la marque de l'amitié du pays avec les terres d'islam, le vecteur de la citoyenneté des musulmans, le défenseur de l'humanisme au carrefour des valeurs religieuses et républicaines, comme aux heures les plus sombres de la Deuxième Guerre mondiale, et l'artisan central du culte musulman face aux besoins grandissants.

Aujourd'hui, sous la direction du recteur Chems-eddine Hafiz, la Grande Mosquée de Paris poursuit ses missions fondatrices à l'ère de la globalisation, des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, en offrant de nouveaux repères. Le recteur s'est ainsi donné pour but de changer l'image de l'islam en France et en Occident, de combattre les discours stigmatisants et de réaffirmer la noblesse d'une religion millénaire enracinée dans la tradition, ouverte sur le monde moderne et vivant en parfaite harmonie avec la société française.



CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris



NAÏMA YAH

Historienne, directrice artistique et autrice



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermite 5e ar.



INSCRIPTION GRATUITE

[www.grandemosqueedeparis.fr/
evenements](http://www.grandemosqueedeparis.fr/evenements)



grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

